



# PACE TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DU VAL DE LORRAINE

## Accord cadre

Établi entre

**L'État**, représenté par Monsieur Arnaud COCHET, Préfet de Meurthe et Moselle

et

**Le Conseil Régional Grand Est**, représenté par Monsieur Jean ROTTNER, son Président,

et

**Le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle**, représenté par Madame Chaynesse KHIROUNI, sa Présidente

et

**Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de Val de Lorraine** représenté par Monsieur Henri POIRSON, son Président

et

**La Communauté de Communes du Bassin de Pompey**, représentée par Monsieur Laurent TROGRLIC, son Président

et

**La Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson**, représentée par Monsieur Henry LEMOINE, son Président

et

**La Communauté de Communes Mad & Moselle**, représentée par Monsieur Gilles SOULIER, son Président

et

**La Communauté de Communes Seille et Grand Couronné**, représentée par Monsieur Claude THOMAS, son Président

## Préambule

Alors que les mandats municipaux et intercommunaux ont été renouvelés en 2020, il importe de **définir des projets de territoires, d'identifier des orientations d'aménagement et de consacrer des moyens à la réalisation de travaux dimensionnants tout au long de la mandature.**

À ce premier objectif de développement territorial dans tous les domaines, se conjugue à court et moyen terme celui du soutien de l'activité économique, pour faire face au ralentissement induit par la crise sanitaire. Les enjeux sociaux constituent également un enjeu prioritaire. Il convient donc de mettre en œuvre les meilleures méthodes pour venir en appui de la **relance au service des territoires.**

Force est de constater qu'à ce jour, l'empilement de contrats et de politiques sectorielles nuisent à la visibilité des politiques, voire à leur efficacité. Les pratiques doivent évoluer afin de mieux rassembler l'ensemble des dispositifs de soutien, à travers une organisation conçue pour le travail collectif en mode projet.

Suite à ce constat partagé entre l'État et les Conseils Régionaux, le Gouvernement a souhaité simplifier et unifier les dispositifs de contractualisation existants, au service des priorités stratégiques de chaque territoire et de l'État, au travers de Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique (PTRTE).

Ces PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'État et du Conseil Régional qui coaniment la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur-mesure, au service des projets des territoires pour une relance durable. Cette relance durable s'inscrit dans les orientations du Business Act et du Schéma régional de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de la Région Grand Est, approuvé en janvier 2020 et dont la pertinence a été renforcée par la crise sanitaire COVID-19.

**Le but du présent pacte territorial est de mobiliser les énergies sur la concrétisation des actions prioritaires, de pouvoir les identifier clairement en consolidant leur inscription dans une stratégie territoriale de développement, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).** Les services de l'État en Meurthe-et-Moselle, le Conseil régional Grand-Est et le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle s'associent pour appuyer conjointement la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la Communauté de Communes Mad & Moselle et la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné, et les communes qui les composent pour la mise en œuvre de leurs projets, ou ceux des acteurs économiques ou associatifs implantés sur leur territoire.

L'appui du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de Val de Lorraine est nécessaire, non seulement pour favoriser la mobilisation des différentes ressources autour de projets prioritaires à l'échelle de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, la Communauté de Communes Mad & Moselle et la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné mais aussi afin de favoriser des opérations d'aménagement à une échelle plus vaste, dans le champ des compétences qui lui sont confiées.

C'est ainsi que le **projet de territoire** présenté dans le présent pacte est issu d'une réflexion menée conjointement, sur la base des documents de programmation déjà élaborés et prenant acte des priorités fixées par les élus territoriaux pour le développement durable de leur territoire.

Sur cette base commune, le pacte territorial se veut un outil de la relance durable dans deux temporalités :

- immédiate pour la relance post crise COVID-19 ;
- comme un moyen de se projeter à plus long terme pour le développement, la modernisation, la numérisation et la transition écologique et énergétique des territoires.

Il a pour ambition de permettre :

- une simplification de la mobilisation des dispositifs de soutien et une approche transversale dans la proximité ;
- un accompagnement sur-mesure et une animation pour concrétiser les projets ;
- une réflexion partagée au moyen d'une gouvernance établie afin de dégager des axes de développement territorial et d'identifier les actions nécessaires pour y parvenir.

Ayant vocation à favoriser de manière concrète le développement économique, la cohésion territoriale et la transition écologique, ce pacte traitera de tous les sujets des politiques publiques des collectivités et de l'État, avec une vision stratégique proposée par le territoire.

Ce Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique est donc un **véritable contrat de méthode et d'appui aux projets**.

## TABLE DES MATIÈRES

I. Contexte et objectifs du Pacte pour l'État et la Région	6
II. Portée et contenu du Pacte de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, de la Communauté de Communes Mad & Moselle, de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné et du PETR du Val de Lorraine	7
III. Présentation générale du territoire	8
IV. Stratégie du territoire	10
V. Engagements des partenaires	27
VI. Gouvernance	28
VII. Suivi et évaluation	29
VIII. Processus de choix et de financement des projets	29
IX. Durée du contrat	31
Annexe 1 : recensement des contrats ou programmes existants entrant dans le périmètre du pacte	32
Annexe 2 : Recensement et priorisation des projets phares pour l'année 2021	39
Annexe 3 : Recensement des projets pluriannuels	40
Annexe 4 : Liste d'indicateurs de contexte	41

## I. Contexte et objectifs du Pacte pour l'État et la Région

Le pacte résulte d'une volonté commune de l'État, de la Région et du Département d'**accompagner les territoires en proximité, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs trajectoires**, en s'inscrivant dans la durée du mandat local (6 ans).

### a) Un objectif inédit de convergence, de visibilité et de transversalité dans la lecture et le déploiement des programmes et politiques sur le territoire

- Le Pacte n'est pas une contractualisation de plus, mais une approche globale et intégratrice des contractualisations existantes entre le territoire, le Département, la Région, l'État et ses opérateurs ;
- Il est cohérent avec les objectifs de simplification énoncés dans l'accord de partenariat État - Régions de 2020.

### b) Un support pour la déclinaison locale d'orientations stratégiques partagées entre l'État et la Région

**3 orientations stratégiques** à croiser et prendre en compte dans la stratégie du territoire :

- **Transition énergétique et ÉCOLOGIQUE**  
(avec bilan écologique)
- **COHÉSION territoriale et coopérations**  
(maillage territorial en centralités, équipements, services, santé, sport, loisirs... et coopération entre territoires)
- **ÉCONOMIE plurielle ancrée dans les territoires** (de proximité, productive, relocalisation...)

et 3 sujets transversaux :

- le déploiement des usages du numérique
- les synergies inter-territoriaux et interrégionales
- les dynamiques trans-frontalières

### c) Une cohérence avec les stratégies nationales, régionales et locales

- Au niveau national : France Relance, Agenda rural, Territoires d'Industrie, Agenda national pour le Climat, contrat EAU CLIMAT avec l'agence de l'eau, Stratégie pauvreté, Fonds Friches, OPAH, ORT, PIG, Petites Villes de Demain, AAP Conseillers Numériques, Contrats de Ville...
- Au niveau régional : CPER, SRADDET, SRDEII et Business Act, CPRDFOP, Pacte Offensive Croissance Emploi, Stratégie Régionale Biodiversité, Feuille de route Santé, Schéma Régional de Développement du Tourisme, Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, Schéma Régional de développement du Sport...
- Au niveau infra régional : Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, Documents d'aménagement et d'urbanisme (SCoT), Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Contrat Territoires Solidaires ...

## II. Portée et contenu du Pacte de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, de la Communauté de Communes Mad & Moselle, de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné et du PETR du Val de Lorraine

Le document ainsi que ses annexes sont nécessairement évolutifs. Les projets sont incrémentés au fur et à mesure et le contenu du Pacte fera l'objet d'une actualisation annuelle. Ces modifications, issues de l'enrichissement de la stratégie et de l'émergence de nouveaux projets ou partenariats, seront validées par la gouvernance (cf. Article VI) et intégrées « au fil de l'eau » dans le Pacte sans procédure d'avenant.

### 1) Périmètre géographique de contractualisation

Créé en 1989, le Pays du Val de Lorraine s'est transformé fin 2015 en Pole d'Equilibre Territorial et Rural à la faveur de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM).

Il fédère 4 Communautés de Communes dont il est l'outil de coopération :

- la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson - CCBPAM
- la Communauté de Communes du Bassin de Pompey - CCBP
- la Communauté de Communes de Mad & Moselle – CCMM
- la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné – CCSGC.

Situé en région Grand Est, trait d'union entre les métropoles de Metz et de Nancy, à cheval sur les départements de Moselle et Meurthe et Moselle, le Val de Lorraine compte 134 communes pour une population de près de 120 000 habitants.

C'est ce territoire que couvre le Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique.

### 2) Convergence progressive des contractualisations préexistantes

*Contrats de référence intégrés dans le PTRTE (cf. Annexe 1)*

Le présent Pacte ne remet pas en cause les engagements des contrats préexistants, qui ne seraient pas intégrés dans le PTRTE. Pour autant, il vise à éviter la juxtaposition des comités de pilotage et la redondance des projets dans plusieurs contrats. Le Pacte n'est pas un document figé. Les parties prenantes s'engagent à poursuivre la démarche de simplification/intégration des contrats préexistants et à venir, autour de projets prioritaires et structurants.

### 3) Vivier de projets et projets prioritaires pour le territoire à court et plus long terme (cf. Annexes 2 et 3)

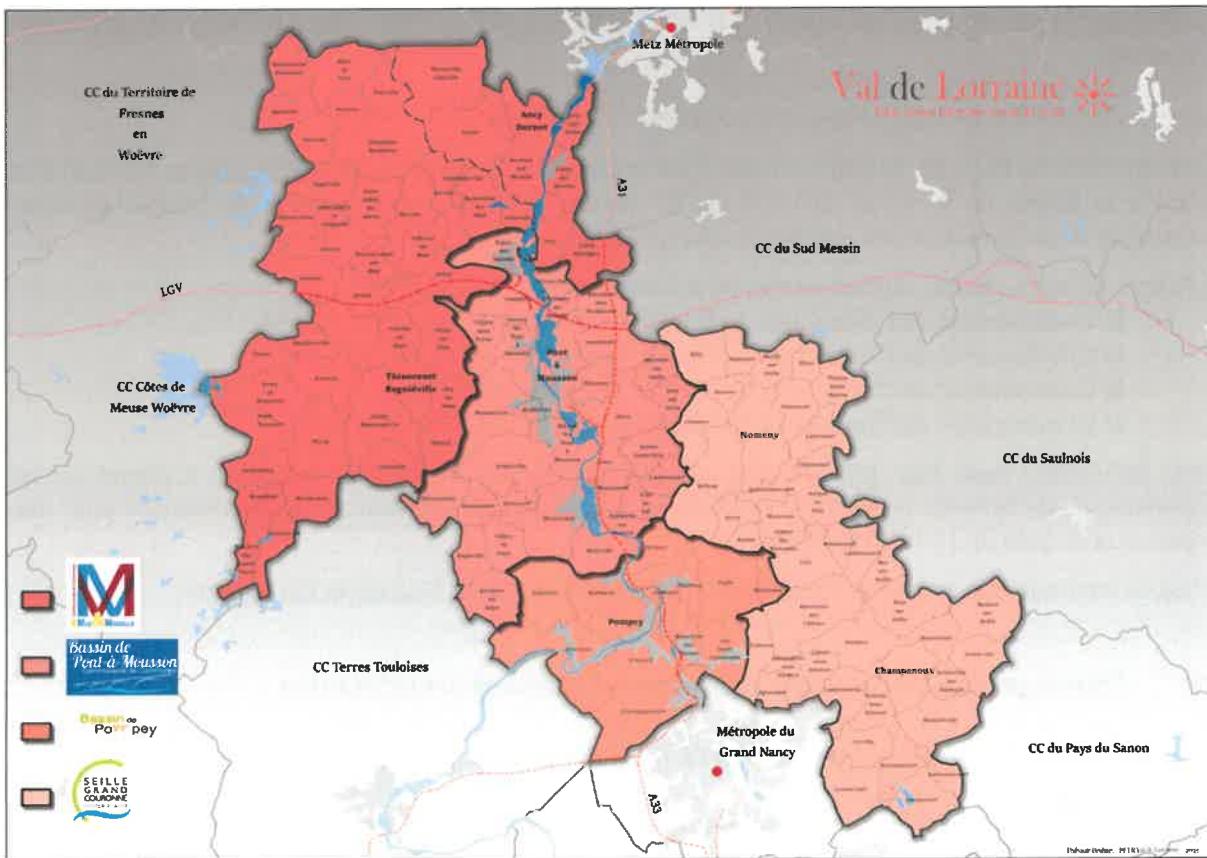
Chaque projet prioritaire, jugé particulièrement structurant à l'échelle d'un territoire et mobilisant des financements importants des parties prenantes au Pacte, fait l'objet d'une « fiche projet » (descriptif détaillé, partenaires, plan de financement, calendrier de réalisation...) élaborée par le maître d'ouvrage.

Le but est de pouvoir présenter en comité de pilotage quelques projets d'importance, donnant lieu à un examen approfondi en mode projet.

Des projets de moindre envergure peuvent bien-sûr figurer dans les plans annuels d'action, sans faire l'objet d'une fiche dédiée. Ils seront alors seulement recensés dans un document cadre, placé en annexe du présent contrat, recensant les actions déclinant le projet de territoire pour une année donnée.

### III. Présentation générale du territoire

**Le Val de Lorraine, espace d'articulation et de liaison entre les deux agglomérations de Metz au nord et de Nancy au sud, regroupe, sur un vaste territoire de 235 km<sup>2</sup>, quatre EPCI aux profils contrastés.** Les bassins de Pompey et de Pont-à-Mousson concentrent les principaux pôles urbains du territoire (villes moyennes et agglomération de Pont-à-Mousson et du Bassin de Pompey) et restent fortement marquées par leur héritage industriel, tandis que Mad & Moselle, au nord, et la Seille et Grand Couronné, au sud, sont plus rurales, voire rurbanes, et plus résidentielles notamment du fait du desserrement résidentiel observé depuis les agglomérations messine d'une part et nancéenne de l'autre.



La Vallée de la Moselle, autrefois majoritairement industrielle, concentre la plus grande partie de la population du Val de Lorraine ainsi que les activités économiques et de services. De part et d'autre de cet axe central se déploient des espaces plus ruraux, structurés par des bourgs-centres. Les espaces périurbains, notamment ceux situés entre Metz et Nancy, voient leur influence se développer à la faveur d'une **réelle attractivité résidentielle, posant des enjeux importants en termes de développement durable (maîtrise foncière, gestion de l'étalement urbain, organisation des mobilités)**.

L'agriculture constitue également un secteur d'activité important pour une partie du territoire, tant en termes de foncier (les SAU - superficies agricoles utilisées, représentent entre 40 et 70% des surfaces pour 3 EPCI du territoire), que d'emplois (plus de 1300 sur le Val de Lorraine) ou encore d'activités (650 exploitations, et des sites accueillant des silos dont certains de dimension grand régionale, voire nationale).

Ainsi représente-t-elle, avec les circuits courts, une priorité partagée par les acteurs du territoire avec des objectifs nombreux, tant en termes économiques (relocalisation de l'offre alimentaire, soutien à l'économie locale et à l'agriculture, maintien des commerces de proximité...), qu'alimentaires (accès à tous à des produits locaux de qualité), qu'éducatifs (sensibilisation à la consommation de proximité, à la saisonnalité...) ou encore environnementaux (préservation des paysages, réduction des consommations énergétiques liées à l'alimentation, lutte contre le gaspillage alimentaire...).

Le Val de Lorraine présente une identité géographique plurielle, avec une palette de paysages très riche et diversifiée (plaines humides, vallons forestiers, coteaux, plateaux calcaires) et une forte présence des voies d'eau sur le territoire. **L'enjeu de préservation du cadre de vie, de la biodiversité et de la ressource en eau est donc particulièrement prégnant sur ce territoire** où l'extension des zones résidentielles, la permanence des activités industrielles et la place importante de l'agriculture (avec 58,9 % des terres couvertes par des exploitations agricoles) pèsent particulièrement sur ces ressources et ce patrimoine naturel.

**Si le Val de Lorraine dans son ensemble peut se prévaloir d'une reconversion industrielle réussie avec aujourd'hui un tissu industriel remarquable et diversifié (comme en témoignent des entreprises emblématiques comme Sofidel France, UPM Raflatac, Novasep, GE Power Conversion, MS Techniques ou encore Crown Bevcan France, et Saint-Gobain Pont-à-Mousson,) mais qui connaît également une accélération de ses transformations et mutations, force est de constater que les territoires les plus marqués par cet héritage industriel sont également ceux qui présentent aujourd'hui le plus de difficultés sur le plan socio-économique.**

Ainsi, si le taux de chômage sur le PETR Val de Lorraine est inférieur de deux points à la moyenne nationale et à la moyenne départementale (11,2% contre 13,4% au niveau national et 13,6% au niveau départemental – Données Insee 2018), des disparités existent entre les intercommunalités, au regard du taux de chômage (7,4% CCSGC, 9,4% CCMM, 12,4% CCBP et 12,6% CCBPAM) comme du taux de pauvreté (6,7% CCSGC, 7,8% CCMM, 11,2% CCBP et 12,8% CCBPAM). Le poids, sur l'emploi, de l'industrie (22% de ses emplois) appelle aussi à une certaine vigilance, notamment dans le cadre d'épisodes conjoncturels comme la crise sanitaire que nous traversons. Néanmoins, cette crise ouvre aussi de nouvelles perspectives en faveur de la relocalisation des industries sur le territoire national, pour lequel le Val de Lorraine a de nombreux atouts à faire valoir pour reconstituer des filières industrielles avec tout l'écosystème de sous-traitants, de fournisseurs de matières premières, de composants, et de services, indispensables.

De façon plus générale, la mobilisation du Plan de Relance pour faire face aux répercussions de cette crise, et consolider, la période de reprise qui s'amorce est essentielle, sachant qu'émergent aujourd'hui aussi deux freins majeurs à cette dernière, les difficultés d'approvisionnement temporaires et les difficultés de recrutement des entreprises.

C'est dans ce contexte économique, démographique social et environnemental que le PETR et les EPCI définissent une stratégie de territoire pour la période 2021-2026.

## IV. Stratégie du territoire

Avec ce Pacte Territorial de Relance et de Transition Ecologique, le territoire de Val de Lorraine s'engage en faveur d'une **stratégie de territoire partagée à l'échelle du PETR** et soucieuse de la préservation des ressources naturelles et des équilibres écologiques, favorisant la reconquête des centres villes et bourgs-centres, saisissant les opportunités de relocalisation de l'économie, et bénéficiant à tous ses habitants.

Cette stratégie pour la période 2021-2026 s'organise autour des 3 orientations stratégiques et des 10 enjeux suivants, cadre pour les projets à venir du territoire :

### 1. Accélérer la transition écologique et énergétique sur le Val de Lorraine

1.1. Préserver et valoriser les ressources naturelles

1.2. Accélérer la transition énergétique de tous les acteurs

1.3. Limiter l'impact carbone des mobilités, tout en favorisant l'attractivité du territoire ; développer les mobilités douces et alternatives

### 2. Dynamiser les économies locales du territoire

2.1. Renforcer la valeur économique, environnementale et sociétale de l'agriculture

2.2. Inciter à la relocalisation d'une partie du développement économique et des emplois, en misant sur les filières porteuses et non délocalisables, et sur le développement de l'économie résidentielle

2.3 Accueillir les entreprises, les aider à grandir et à faire face aux mutations

### 3. Favoriser la cohésion sociale et territoriale

3.1. Reconquérir les centralités, autour d'une armature territoriale équilibrée

3.2. Développer des stratégies territoriales pour gérer les transitions

3.3. Lutter contre la pauvreté et favoriser la cohésion sociale

3.4. Favoriser une meilleure santé de tous les habitants

3.5. Développer l'offre en faveur de la jeunesse, du sport et de la culture, pour renforcer l'attractivité résidentielle et le lien social

## 1. Accélérer la transition écologique et énergétique sur le Val de Lorraine

### 1.1 Préserver et valoriser les ressources

#### 1.1.1 Limiter l'artificialisation des sols par la mise en place progressive du ZAN

Couvert sur sa partie Ouest par le Parc Naturel Régional de Lorraine, le territoire du Val de Lorraine est doté de zones naturelles remarquables protégées.

Si le PETR est moins artificialisé en moyenne (6.4%) que le département de Meurthe et Moselle (7.6%), la pression est plus sensible sur ses espaces urbains. **La préservation des terres agricoles, naturelles et forestières représente un enjeu clé du territoire, car ces terres assurent des fonctionnalités non négligeables en termes de support de biodiversité, de contribution au cycle de l'eau (capacités d'absorption des inondations notamment) et de lutte contre le changement climatique.** Ainsi la protection des zones humides, des prairies, des haies, des ripisylves et des forêts est une priorité pour le Val de Lorraine. Il s'agira de privilégier les projets garantissant la préservation et la restauration des fonctionnalités des écosystèmes (par exemple pour les projets de reconquête agricole sur les secteurs de coteaux fortement enfrichés et donc riches en biodiversité).

#### 1.1.2 Réduire les impacts écologiques des projets d'aménagement

Le recyclage du foncier est une réelle opportunité pour le Val de Lorraine qui a hérité de son passé industriel d'importantes friches : en tout, le territoire comporte 22.5 hectares de friches industrielles urbaines, rurales et commerciales. Il s'agit donc de mettre au cœur des projets d'aménagement le recyclage foncier, afin de préserver les ressources naturelles, agricoles et forestières, et contribuer à l'objectif « Zéro artificialisation nette ». Défini dans le Plan Biodiversité en 2018, l'objectif « Zéro artificialisation nette » vise à protéger les sols en limitant l'étalement urbain et les constructions diffuses, en favorisant le renouvellement urbain sur des zones déjà artificialisées, et en menant des opérations de renaturation sur des espaces laissés à l'abandon. Couvert par deux SCOT (Multipôle Nancy Sud Lorraine et SCOT de l'Agglomération Messine), le Val de Lorraine s'engager à activer les leviers pour limiter l'artificialisation des sols. Les nouveaux projets d'aménagement s'inscriront au maximum dans des enveloppes déjà bâties (dents creuses), en recyclage foncier sur des friches existantes, ou compensés par des projets de renaturation (séquence « réduire, éviter, compenser »<sup>1</sup>). La résorption des friches pourrait être favorisée, par exemple en créant un outil de portage immobilier et foncier pour reconvertis les friches économiques et industrielles et les sites en sous-utilisation. Il s'agira également d'atténuer l'impact environnemental des activités économiques liées à l'exploitation du sel, du gaz et des autres activités minières.

#### 1.1.3 Sécuriser l'accès et la qualité de la ressource en eau et se doter de stratégies intégrées du petit et du grand cycle de l'eau

Le Val de Lorraine est confronté à la pollution de sa ressource en eau, l'intégralité du territoire se situant en zone vulnérable aux nitrates. La ressource en eau est fragilisée en raison notamment de l'intensification des pratiques agricoles sur ses espaces ruraux et de l'anthropisation des cours d'eau du fait de la présence de carrières ou de centrales hydroélectriques. Cela constitue une menace pour la continuité des Trames Vertes et Bleues. En outre, la Moselle est polluée en amont de Metz par l'industrie soudière, ce qui oblige l'agglomération messine à s'approvisionner en eau sur des sources plus lointaines (Rupt-de-Mad et lac de la Madine). **Le Val de Lorraine fait de la préservation de la**

<sup>1</sup> Conformément aux prescriptions du Ministère de la Transition Ecologique : « Dans la conception et la mise en œuvre de leurs plans, programmes ou projets, il est de la responsabilité des maîtres d'ouvrage de définir les mesures adaptées pour éviter, réduire et, lorsque c'est nécessaire et possible, compenser leurs impacts négatifs significatifs sur l'environnement » (<https://www.ecologie.gouv.fr/eviter-reduire-et-compenser-impacts-sur-l-environnement>).

**ressource en eau un enjeu majeur qu'il s'agit d'améliorer par le développement de cultures agricoles à bas niveau d'impacts (prairies, luzernes, cultures fourragères...) et le soutien des projets contribuant à l'amélioration du fonctionnement des cours d'eau : renaturation, reméandrage, ripisylves... Il s'agira aussi de renouveler certains réseaux et certaines stations d'épuration sur le territoire (ex. Bouxières-aux-Dames). Des stratégies intégrées de reconquête de la qualité de l'eau ont été entreprises sur le territoire dont il sera pertinent de s'inspirer, à l'instar de « Mad'in L'eau Reine » menée en 2018-2019 par les territoires des Communautés de Communes de Côtes de Meuse-Woëvre, de Mad et Moselle et de Metz Métropole.**

#### 1.1.4 Réduire et valoriser les déchets

Une meilleure gestion des déchets permet également de moins polluer les ressources naturelles dont le territoire souhaite garantir la préservation. **La valorisation des déchets s'inscrit elle aussi dans une perspective de transition écologique et de valorisation des ressources, qu'elle concerne les particuliers – via l'encouragement à la réduction et au tri des déchets de ménages – ou les entreprises, notamment industrielles – par exemple en développant les démarches d'économie industrielle et territoriale sous leur composante matière-déchets.** La valorisation des déchets passera notamment par une meilleure gestion des biodéchets et des déchets valorisables par méthanisation (cf. initiative d'un des EPCI du territoire portant collecte séparée des biodéchets et de leur traitement dans un centre industriel de compostage, afin de produire de la biomasse ensuite valorisable par méthanisation). In fine, il s'agira de mieux traiter les déchets ultimes à travers des actions de mutualisation et de coordination entre les acteurs, et à travers des actions d'accompagnement et de sensibilisation telles que celles engagées dans le cadre de labellisation « territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » en partenariat avec l'ADEME, ou via la mise en place d'ambassadeurs du tri.

### 1.2 Accélérer la transition énergétique de tous les acteurs

#### 1.2.1 Diversifier l'approvisionnement énergétique

Le Val de Lorraine s'est engagé sur une trajectoire de transition énergétique en menant plusieurs projets d'énergies renouvelables (réseau de chaleur par méthanisation, requalification d'une friche en centrale photovoltaïque à Rosières-en-Haye). Néanmoins, il reste aujourd'hui fortement dépendant des énergies fossiles, avec une part d'énergies renouvelables et notamment éolienne encore faible. **Le Val de Lorraine s'engage à développer la production d'énergies renouvelables (méthanisation, parcs photovoltaïques, biomasse, bioénergies, éolien, hydroélectricité, hydrogène vert, géothermie, etc.) et de réseaux de chaleur, de valoriser la chaleur fatale, et d'inscrire le développement de la filière bois-énergie et de la méthanisation dans un cycle vertueux.** Le développement de l'énergie solaire sera tout particulièrement encouragé notamment via la réalisation d'un cadastre solaire. Pour ce faire, des outils de financements et de soutien dédiés devront être réfléchis, notamment pour favoriser le développement de projets citoyens d'énergie renouvelable. Pour améliorer leur acceptabilité, il sera important de s'assurer que ces projets n'entrent pas en concurrence avec les activités agricoles et d'élevage. Par exemple, il s'agira d'éviter que les parcs photovoltaïques soient déployés au sol sur des terres agricoles, mais de plutôt privilégier leur installation sur des terrains dégradés, artificialisés ou inutilisés et à très faible valeur agronomique, ou sur des bâtiments communaux et patrimoniaux.

#### 1.2.2 Améliorer la sobriété et la performance énergétique des bâtiments

**Le secteur résidentiel est fortement consommateur d'énergie, c'est pourquoi il est essentiel pour le Val de Lorraine d'agir sur l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés.** Les données chiffrées extraites du PCAET du bassin de Pompey mettaient ainsi en évidence que le secteur résidentiel était, en 2017, le 3<sup>e</sup> consommateur d'énergie finale du territoire, après l'industrie manufacturière et le transport routier.

- **Concernant le patrimoine public**, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments passe par la réalisation d'audits énergétiques puis par la mise en œuvre de travaux de rénovation énergétique et la mise en place d'économies de flux, par exemple dans le cadre de projets de restructurations d'écoles et de groupes scolaires (cf. programme ACTE2).
- **Concernant l'habitat privé**, les particuliers seront accompagnés dans leurs projets de rénovations énergétiques, à travers le programme SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique) ou encore les programmes de la politique de l'habitat (programmes « MaprimeRénov' » et « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH).

**Il s'agira également de poursuivre les efforts de sensibilisation et d'information aux comportements sobres**, en favorisant les initiatives de partage, d'échange et de valorisation des comportements sobres, en généralisant l'éducation à la transition dans les écoles et les lycées, en mettant en place des animations collectives et en accompagnant la mise en réseau des ambassadeurs du développement durable à l'échelle du PETR du Val de Lorraine.

### 1.2.3 Accompagner les entreprises dans leur sobriété énergétique

Sur le Val de Lorraine, on compte plusieurs industries importantes faisant état d'un lourd bilan carbone, notamment sur le bassin de Pompey (où l'industrie manufacturière était en 2017 la première consommatrice d'énergie finale) et le bassin de Pont-à-Mousson. **Un enjeu fort pour le territoire est de parvenir à accompagner ces industries dans leur conversion vers des systèmes productifs plus économiques en énergie** : récupération et valorisation de la chaleur fatale, conversion de leurs flottes de poids lourds vers des véhicules moins émissifs, réalisation de stations multi-énergies notamment. **Mais il s'agit aussi d'aller plus loin et de faire de la transition énergétique un levier de croissance et d'innovation pour aider le tissu productif du territoire à rester compétitif.** Cela passe par l'accompagnement de la montée en compétences et la professionnalisation des entreprises et des artisans, pour qu'ils puissent par exemple s'engager dans des initiatives d'économie circulaire de type Ecologie Industrie territoriale (EIT) ou dans des démarches de labellisation environnementale (par exemple avec le label « Reconnue garante de l'environnement »).

## 1.3 Limiter l'impact carbone des mobilités, tout en favorisant l'attractivité du territoire : développer les mobilités douces et alternatives

### 1.3.1 Compléter les grandes infrastructures pour garantir l'ouverture et l'attractivité du territoire

Le territoire du Val de Lorraine occupe une position de carrefour sur le sillon lorrain, vaste réseau régional qui va de l'agglomération d'Epinal au sud à l'agglomération de Thionville au nord et s'ouvre sur la frontière avec le Luxembourg, la Belgique et l'Allemagne. Situé à la croisée des réseaux ferré, routier, fluvial et aéroportuaire, le Val de Lorraine est connecté avec les métropoles nancéenne et messine (autoroute A31, ligne TER Metz-Nancy), et ouvert sur la France et sur l'Europe (proximité de la gare Lorraine TGV et de l'aéroport régional de Lorraine). Le sillon lorrain est également un axe important de transport de marchandises. Ce sont ainsi 30% des marchandises en transit en France qui qui passent par ce sillon, et notamment par le Val de Lorraine via les ports trimodaux de Frouard et de Belleville sur la Moselle. **Le Val de Lorraine doit renforcer son accessibilité sur ce réseau stratégique pour garantir son ouverture sur l'extérieur, ses échanges commerciaux et son attractivité (résidentielle, économique, touristique...).** Les grands projets d'infrastructures doivent permettre de conforter ce positionnement de carrefour, à l'échelle nationale et européenne. Par exemple, la gare d'interconnexion fer/fer en projet à Vandières (où pourront se croiser les trains régionaux et les TGV), et la liaison fluviale Saône-Moselle permettant de relier la Méditerranée à la Mer du Nord et ainsi de favoriser le développement du fret fluvial en lien avec les ports du territoire. A l'échelle interurbaine, les enjeux sont de bâtir un réseau ferroviaire interurbain, de sécuriser les liaisons routières interurbaines prioritaires avec les départements et d'améliorer la desserte rapide de Nancy et de Metz et la connexion au sillon lorrain. L'ouverture ou l'adaptation des

échangeurs autoroutiers, permettant un accès rapide des territoires traversés aux grandes infrastructures, est également un enjeu pour favoriser leur développement et leur attractivité.

### 1.3.2 Garantir la desserte de tous les territoires du Val de Lorraine par une mobilité adaptée et durable

Aujourd’hui le Val de Lorraine est correctement desservi sur son axe Nord-Sud (autoroute A31, ligne TER Metz-Nancy), quoique l’infrastructure autoroutière soit souvent saturée aux heures de pointe. En revanche les liaisons est-ouest souffrent d’infrastructures insuffisantes et sous-dimensionnées, et les territoires les plus ruraux de part et d’autre de la vallée de la Moselle sont enclavés, ce qui contribue à une moindre attractivité notamment sur le plan économique. **Il y a donc un enjeu majeur à garantir l’accessibilité du territoire et la desserte des espaces les plus périphériques (ZAE, périphéries métropolitaines, bourgs-centres hors réseaux ferrés), notamment dans une perspective de maintien de l’attractivité résidentielle et de renforcement de leur attractivité économique.** Pour cela il s’agit, de rabattre les habitants mal desservis vers les haltes ferroviaires et les pôles d’échanges multimodaux présents (Pont-à-Mousson, Pagny-sur-Moselle) ou en projet (Liverdun et Pompey) sur le territoire, et de désenclaver les espaces ruraux tout en développant l’offre de mobilité partagée, en renforçant le transport à la demande et en accompagnant les projets de covoiturage spontané. De façon générale la coordination entre les différentes autorités organisatrices de la mobilité (AOM) doit être renforcée pour une meilleure organisation des transports collectifs (prolongements de lignes, rabattements).

### 1.3.3 Encourager une offre multimodale alternative au tout-voiture

Le développement de solutions de mobilité alternatives à l’autosolisme représente un enjeu de taille dans le second territoire le mieux motorisé de Meurthe et Moselle (67% des ménages possèdent deux voitures ou plus), où 83% des actifs en emploi utilisent la voiture dans les trajets domicile-travail, contre 7% pour les transports en commun. La voiture est en effet toujours le moyen de déplacement prédominant sur ce territoire peu dense, notamment dans les espaces périurbains et ruraux distribués de part et d’autre de la vallée de la Moselle. Or, c’est un moyen de déplacement peu durable (les voitures individuelles sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, qui lui-même représente un quart des émissions de GES de l’Union Européenne). De plus, la dépendance à la voiture individuelle représente un frein à la recherche d’emploi et aux déplacements domicile-travail, notamment pour les personnes vivant dans les espaces ruraux et qui n’ont pas le permis de conduire (exemple des jeunes en apprentissage). **Le Val de Lorraine porte comme ambition de développer les alternatives à la voiture dans les déplacements du quotidien, via les mobilités durables (autopartage, covoiturage spontané, navettes fluviales) et les mobilités décarbonées (installation de bornes de recharge permettant l’électro-mobilité, étude du potentiel de développement de l’hydrogène dans la mobilité).** Cette orientation stratégique ne pourra se concrétiser que par la mobilisation de tous les acteurs publics et privés (plan de mobilité employeurs, PDIE). La coordination des acteurs et des solutions multimodales est l’enjeu principal pour améliorer l’information des voyageurs sur les modes de transports. Grâce à leur coordination, il sera possible de mettre en place une plateforme d’aide à la mobilité lisible et cohérente sur l’ensemble du territoire, de type MAAS (ou « mobility as a service », un service de mobilité qui permet à ses utilisateurs de planifier, réserver et payer de nombreux moyens de transport sur une même plateforme numérique), ou encore des « stations de mobilité », espaces de gestion, d’équipements intermodaux et de services connectés, implantés dans chaque commune, comme celles déjà développées sur certains territoire du Val de Lorraine. Sans compter l’accompagnement financier proposé par certaines collectivités aux particuliers pour l’acquisition de vélos électriques.

### 1.3.4 Favoriser la mobilité touristique et la mobilité quotidienne en vélo

**Le territoire du Val de Lorraine s'est engagé dans une démarche volontariste de promotion des mobilités douces, alors même que leur utilisation est rendue difficile du fait de l'éloignement des communes entre elles et des effets de relief.** En témoigne le programme AVELO développé avec l'ADEME depuis 2019, qui vise à accompagner le territoire dans le développement de la mobilité quotidienne à vélo et l'élaboration de son schéma directeur cyclable. Un axe fort de ce programme qui constitue aujourd'hui une priorité pour le territoire est de compléter l'aménagement des pistes cyclables en site propre, notamment en aménageant des ramifications à la Voie Bleue (V50), aujourd'hui essentiellement perçue comme un outil touristique et de loisirs. Il s'agit en outre de développer des services adaptés à l'usage quotidien du vélo : abris vélo, bornes de recharge électrique, offre de location et d'entretien de vélos... Les agglomérations les plus denses devront également être maillées d'aménagements favorables aux mobilités actives. Cette réflexion pourra s'incarner dans la mise en œuvre d'un schéma de circulation douce sur l'ensemble du territoire, et en liaison avec les territoires voisins (agglomérations de Nancy et de Metz notamment), ou encore au travers des Plans Vélos déployés par les EPCI du Val de Lorraine pour mailler le territoire depuis la Voie bleue, ou encore favoriser la mobilité quotidienne en vélo.

## 2. Dynamiser les économies locales du territoire

### 2.1 Renforcer la valeur économique, environnementale et sociétale de l'agriculture

#### 2.1.1 Encourager l'agroécologie et la diversification des activités agricoles

Le Val de Lorraine est un territoire à dominance agricole, avec 58,9% de territoires agricoles sur l'ensemble du PETR et des filières présentant de réels atouts pour son attractivité et son développement durable (filière viticole, filière bois). Les exploitations agricoles sont aujourd'hui confrontées à de réelles menaces environnementales liées au changement climatique : vagues de chaleur et sécheresses réduisant le rendement des cultures, bas niveau des nappes phréatiques mais également des phénomènes entraînés par les pluies torrentielles (inondation, perte de récolte). **Face à ces menaces, l'agriculture est appelée à jouer un rôle environnemental positif, notamment en activant le potentiel de production d'énergie, et en mutant vers des pratiques d'agroécologie impliquant des pressions moindres sur l'environnement et une réduction de l'impact des intrants sur la ressource en eau.** Pour les accompagner dans ces mutations, le PETR et les EPCI pourront s'appuyer sur l'expérience du Parc Naturel Régional de Lorraine, actif dans l'accompagnement des pratiques agroécologiques. Dans cette perspective il s'agira pour le territoire d'accompagner la diversification des exploitations vers une agriculture biologique et les circuits courts, et de favoriser l'implantation de nouvelles exploitations agricoles qui étaient jusqu'à présent sous-représentées (maraîchage, arboriculture, viticulture, élevage et transformation ovin et bovin par exemple). Il s'agira aussi de renforcer l'élevage, les prairies (notamment en bord de Seille) et de développer les haies, pour leur intérêt écologique en matière de biodiversité, préservation des sols, protection de la ressource en eau et diversité des paysages. Sur ce dernier point le territoire pourra s'appuyer sur le dispositif « Plantons des Haies » de la Chambre d'agriculture de Meurthe et Moselle (dispositif du Plan de relance). Enfin, afin de réduire les pressions induites par l'agriculture sur la ressource en eau, les démarches de protection des captages dégradés par les pollutions diffuses agricoles devront être soutenues, de même que le déploiement de projets de paiement pour services environnementaux (PSE) devra être favorisé, à l'instar de la démarche portée par le Syndicat des eaux de la Région de Messine sur le bassin versant du Rupt de Mad.

### 2.1.2 Produire, transformer et consommer local

Des épisodes marquants comme la crise sanitaire liée à l'épidémie Covid-19 ont mis en évidence l'importance d'un approvisionnement alimentaire relocalisé. **Le Val de Lorraine s'engage en faveur du développement des circuits-courts alimentaires, depuis la transformation des productions locales, jusqu'à la commercialisation et la promotion des produits. La promotion de nouvelles formes de consommation permet aussi d'affirmer le rôle sociétal de l'agriculture sur le territoire en l'ouvrant sur de nouveaux débouchés.**

- Pour ce faire, il s'agit tout d'abord d'accompagner en amont le développement de modes locaux de production et de transformation des produits du territoire, en soutenant les investissements et en encourageant la mutualisation et le développement d'outils de transformation des productions agricoles issus du territoire. Il s'agit ensuite d'activer tous les leviers susceptibles d'améliorer la commercialisation et distribution des produits locaux, de manière à être capable de proposer une large gamme de produits commercialisés en circuits-courts : en favorisant l'accès à la commande publique, en favorisant le rapprochement entre producteurs et restaurateurs, ou encore en facilitant les projets d'implantation de magasins de producteurs (recherche de locaux, de financements, construction ou adaptation de bâtiments-relais, mise en réseau des producteurs). Une stratégie dédiée à l'échelle du PETR pourra être mise en place pour développer les circuits alimentaires de proximité.
- En aval de la chaîne de production, de transformation et de commercialisation, il s'agira d'engager des actions de sensibilisation à une alimentation locale et solidaire et de promotion de l'offre locale (à l'instar de la labellisation de la filière viticole avec l'AOC Côtes de Moselle), et de soutenir tous les projets visant à mieux répondre aux attentes des consommateurs en facilitant l'accès aux produits locaux (développement du e-commerce sur des circuits courts, de drives locaux, outils numériques facilitant l'organisation des tournées de producteurs...). Le Val de Lorraine peut s'appuyer pour ce faire sur une plateforme existante de commercialisation des produits locaux, « Je consomme Val de Lorraine ». Les efforts de rapprochement entre l'offre et les besoins doivent être menés auprès de plusieurs publics, par exemple en poursuivant les démarches d'approvisionnement en circuits-courts de la restauration scolaire. La valorisation des productions agricoles locales pourra aussi passer par le développement de l'agrotourisme.

### 2.1.3 Favoriser une gestion durable de la forêt et soutenir la filière bois

La préservation de la forêt sur le territoire est un enjeu majeur, à la fois économique et écologique à travers la captation carbone. **Il convient donc de favoriser la préservation des forêts, d'encourager le reboisement du territoire, et de réfléchir aux potentialités durables de la forêt, et ce d'autant plus que le territoire est actuellement faiblement boisé et que ses forêts sont particulièrement touchées par les scolytes, appelant des interventions immédiates.** A moyen terme, le territoire est appelé à accompagner les communes forestières à participer à un plan de reboisement adapté au changement climatique.

Il s'agit plus globalement d'accompagner les acteurs de l'ensemble de la filière bois (exploitants, scieries, constructeurs de maisons en bois, industries de transformation), comme certains EPCI l'ont fait en mettant en place une gestion intégrale de la filière bois et dont le bois-énergie représentait 10% de la consommation d'énergie finale en 2017.

### 2.2 Inciter à la relocalisation d'une partie du développement économique et des emplois, en misant sur les filières porteuses et non délocalisables, et sur le développement de l'économie résidentielle

### 2.2.1 Promouvoir les filières économiques stratégiques du territoire

La crise sanitaire que le Pays traverse depuis mars 2020 a eu des impacts économiques non négligeables à l'échelle de la région Grand Est, quatrième région la plus touchée du fait notamment du poids économique important de son industrie, qui représente 20% de son PIB. Ce constat se retrouve à l'échelle du Val de Lorraine, qui comptait en 2019 22% des emplois dans l'industrie, secteur qui a été fortement impacté par la crise sanitaire Covid-19. **Face à ce constat, le Val de Lorraine doit miser sur les filières stratégiques du territoire et soutenir le développement de nouvelles filières porteuses pour l'avenir.** Outre ses filières industrielles traditionnelles (aciérie, papier-bois-carton, métal, transport-logistique), il s'agit aussi d'accompagner les entreprises des secteurs du numérique, de la silver économie ou encore de la santé ; d'assurer l'avenir des filières agriculture et agro-alimentaire et de la filière bois et de favoriser le développement de filières énergétiques innovantes.

### 2.2.2 Favoriser la relocalisation des industries, accompagner les entreprises industrielles en difficultés et aider au recrutement sur les métiers en tension

L'économie du Val de Lorraine est fortement marquée par son passé industriel, encore présent à travers ses filières traditionnelles et ses entreprises historiques. Elle a su rebondir après la fermeture des entreprises sidérurgiques et des aciéries consécutives à la vague de désindustrialisation des années 1980 et diversifier les industries présentes sur le territoire. **Elle peut aujourd'hui faire valoir cet héritage industriel et cette reconversion industrielle réussie pour se positionner comme territoire stratégique pour accueillir de nouvelles entreprises, alors que la crise sanitaire a montré la nécessité de relocaliser un certain nombre d'activités en France.** Mais les industries aujourd'hui peinent à recruter et à attirer sur les métiers en tension. **Cette stratégie, déclinée dans le cadre du « Pacte Offensive Croissance Emploi » (POCE) (signé avec la Région Grand Est en 2019) et du programme « Territoires d'Industrie » (TI) (signé avec la Région Grand Est et le Conseil départemental) porte d'abord sur un travail de communication pour faire la promotion des métiers de l'industrie, notamment sur des métiers qui peinent à recruter. Elle porte ensuite sur l'appui du territoire et des EPCI aux entreprises industrielles dans leur processus de recrutement.** Le territoire souhaite notamment ouvrir des formations techniques de haut niveau et expérimenter le volontariat territorial en entreprises (VTE) pour attirer de jeunes diplômés dans les PME industrielles du programme TI. Elle porte enfin sur l'acquisition d'un outil de portage immobilier et foncier pour faciliter la reconversion des friches industrielles ou des sites en sous-utilisation et accompagner des projets de reprise d'entreprise industrielle. L'accompagnement des entreprises industrielles en difficultés est également essentiel pour assurer leur pérennité sur le territoire.

### 2.2.3 Encourager un tourisme de proximité à travers une stratégie d'attractivité coordonnée

Le développement d'un tourisme plus local est une opportunité majeure pour le territoire, mise en évidence à l'aune de la crise sanitaire. Et les impacts carbone peuvent être considérables : aujourd'hui l'empreinte carbone du transport touristique repose principalement sur l'avion (avec 127g de CO2 par km parcouru selon une étude de l'ADEME sur l'évaluation des externalités générées par le tourisme en France à l'horizon 2030). Avec un tourisme de proximité, les gains en termes d'impact carbone seraient majeurs. Bénéficiant d'une position stratégique au cœur de l'Europe et d'un bassin de touristes de proximité, les atouts touristiques, aussi bien patrimoniaux (abbaye des Prémontrés, abbaye de Gorze, châteaux de Liverdun et de Dieulouard, patrimoine militaire ou issu de la guerre, patrimoine bâti comportant des caractéristiques traditionnelles), paysagers (PNR, Madine-Chambey, Boucles de la Moselle, patrimoine salin...) ou encore culturels (Maison du Sel, Théâtre Gérard Philippe, Musée du Fil au Papier, ...) du Val de Lorraine doivent être davantage valorisés. Certes des initiatives de promotion ont déjà été lancées comme la démarche de concertation territoriale « Identités et attractivité touristique » (avec la Banque des Territoires) ou plus récemment la brochure « Tourisme solidaire en Val de Lorraine » (éditée par le Conseil départemental de Meurthe et Moselle et l'UNAT Grand Est), mais **il s'agit d'amplifier ces initiatives et de mettre en place une vraie stratégie de**

**marketing territorial et d'attractivité, coordonnée entre les différents EPCI, afin d'assurer une promotion commune ciblant quatre axes prioritaires** (qui pourrait s'organiser autour d'un Pass Tourisme Val de Lorraine par exemple) :

1. **Le tourisme fluvial et fluvestre** : activités touristiques et de loisirs se pratiquant sur et le long des fleuves et des canaux - tourisme fluvial, mais aussi itinérance à vélo et randonnée, dans une logique de « slow tourisme »
2. **Le tourisme vert et rural, y compris l'agro-tourisme**
3. **Le tourisme de mémoire** : patrimoine bâti, mémoire de guerre, mémoire industrielle
4. **Le tourisme sportif et de nature** : valorisation des voies cyclables sur les grands itinéraires européens et ses ramifications, et déploiement du Label Accueil Vélo.

Pour mener à bien ces actions de promotion touristique, il est envisagé la création d'une agence d'attractivité, pour le Département de Meurthe et Moselle, la Moselle ayant déjà une agence, Moselle Attractivité. Réunissant les différents acteurs du territoire (EPCI, acteurs économiques, acteurs touristiques), ces agences pourraient être le fer de lance d'une démarche de marketing territorial pour le Val de Lorraine.

### **2.3 Accueillir les entreprises, les aider à grandir et à faire face aux mutations**

#### **2.3.1 Accompagner la création-reprise et le développement d'entreprises**

En matière de soutien au développement économique, le territoire Val de Lorraine vise à accompagner toute la chaîne, depuis la création-reprise jusqu'au développement des entreprises, dans un objectif de pérennisation et de croissance, en lien avec les acteurs du développement économique. Sachant que le tissu économique du Val de Lorraine est aujourd’hui composé en majorité de TPE et de PME (avec 93,6% des établissements comptant moins de 10 salariés et 5,1% entre 10 et 49 salariés en 2016).

- Auprès des créateurs-repreneurs d'entreprises, il s'agira de mettre en place un parcours d'accompagnement lisible, structuré et global, objectif clé du POCE signé avec la Région Grand Est. Cette démarche reposera sur le programme d'actions *Pôle de coopération pour entreprendre* (PCE). Le territoire souhaite accompagner la dynamique positive de création d'activités observée sur le Val de Lorraine, avec un nombre de créations d'entreprises proportionnellement plus élevé en comparaison avec le périmètre régional (13,4% en 2019, 12,1% en 2017 contre 11,6% pour le Grand Est), en développant une offre complémentaire aux programmes BE EST qui excluent de leur périmètre certains types de créateurs (salariés, demandeurs d'emploi de moins de 6 mois).
- Pour accompagner le développement des entreprises et assurer leur pérennité sur le territoire, le PETR et les EPCI s'engagent à leur proposer une ingénierie financière adaptée via la constitution d'une « boite à outils » sur les aides mobilisables. Tout un travail de simplification devra être mené, pour faciliter l'accès aux aides. Ainsi qu'une mise en réseau des entreprises pour capitaliser sur leurs expériences et explorer ensemble les opportunités de marché. De nouveaux outils d'accompagnement économique pourront être développés ; le PETR et ses EPCI ont notamment engagé, avec les partenaires du développement économique, une réflexion sur la définition d'un outil pour accompagner l'installation d'entreprises en milieu rural, où la rentabilité des investissements est plus difficile.

#### **2.3.2 Prioriser le recyclage et la mutation du foncier d'activités**

**Pour accueillir et aider les entreprises à grandir, le territoire devra développer une offre immobilière et foncière adaptée aux besoins, et en priorité sur les zones d'activités existantes, les dents creuses et les friches à requalifier.** En effet, un état des lieux empirique dressé dans le POCE fait état d'une carence en cellules artisanales de petite taille, et montre que la majorité des zones d'activité de dimension métropolitaine sont en voie de saturation, alors que le territoire présente près

de 22,5 hectares de friches commerciales, industrielles, de services et agricoles. Le territoire fait donc du traitement des friches une priorité de son action, à côté de la réalisation de nouvelles offres immobilières et foncières déployées par les EPCI, et de l'animation des parcs d'activités économiques dont il est doté (Parc Eiffel Energie/La nouvelle, Zone des Sablons à Millery, ZA d'Atton, ou encore zones d'intérêt régional comme Bouxières-Lesménils ou Chambley).

### 2.3.3 Aider les entreprises à rester compétitives face aux mutations environnementales et numériques

Pour faire face aux mutations actuelles et futures qui s'imposent à elles (technologiques, agricoles, commerciales du fait de l'évolution des pratiques et des exigences des consommateurs notamment dans le secteur de l'artisanat...), les entreprises doivent se saisir de nombreux enjeux environnementaux (concilier croissance des activités et développement durable, poursuivre la diversification agricole et des productions énergétiques) et numériques (innover pour rester compétitives sur le marché). Il s'agit pour le territoire d'accompagner les entreprises dans ces dynamiques. Pour les accompagner dans leur transition écologique et énergétique, il s'agit plus particulièrement de soutenir les démarches d'excellence territoriale et notamment les démarches d'EIT (écologie industrielle et territoriale)<sup>2</sup>. Il s'agit par ailleurs d'accompagner les entreprises dans leur transformation numérique et de les informer sur les structures d'accompagnement de l'innovation, les outils et les aides mises à leur disposition. Enfin, le PETR et les EPCI resteront attentifs à favoriser le développement technologique et le déploiement de grandes infrastructures numériques en milieu rural en lien avec le déploiement des infrastructures numériques (THD).

## 3. Favoriser la cohésion sociale et territoriale

### 3.1 Reconquérir les centralités, autour d'une armature territoriale équilibrée

#### 3.1.1 Favoriser la reconquête des centres villes et bourgs-centres autour d'une armature territoriale équilibrée

Polarisé par Nancy et par Metz, le Val de Lorraine est structuré selon une armature urbaine polycentrique. La Vallée de la Moselle, qui concentre les activités économiques et de services ainsi que la majeure partie de la population du Val de Lorraine, joue le rôle d'axe structurant autour duquel s'articulent des secteurs périurbains et des espaces plus ruraux, structurés par des bourgs-centres dont l'influence s'est accrue à la faveur d'une forte attractivité résidentielle mais qui sont aujourd'hui en perte de vitesse. Le territoire est en effet confronté à une perte d'attractivité et à une paupérisation des coeurs de bourg anciens. Certaines communes sont particulièrement soumises à une problématique d'habitat ancien et dégradé et de vacance de l'habitat. Le commerce local souffre quant à lui de la concurrence des zones commerciales de Nancy et de Metz et du vieillissement de la population commerçante en zone rurale et périurbaine. Face à ce constat, renverser la tendance de dévitalisation des bourgs-centres et les renforcer, développer une armature territoriale cohérente et rayonnante et assurer une répartition équilibrée des différentes fonctions du territoire est une priorité fondamentale pour le Val de Lorraine, en agissant sur la qualité de l'habitat, sur la vitalité commerciale, sur le maintien d'un haut niveau de services et d'équipements de proximité, et sur l'amélioration de l'accessibilité de ces centres anciens. Pour mener à bien cette ambition globale, le programme d'actions s'appuiera sur les dispositifs engagés en matière de revitalisation : programme « *Petites villes de demain* » en cours d'initialisation sur Pont-Mousson et Nomeny, démarche ORT sur le bassin de Pont-à-Mousson, stratégie de « *soutien aux centralités* »

<sup>2</sup> L'EIT est définie comme « la mise en commun volontaire de ressources par des acteurs économiques d'un territoire, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité » (<https://www.ecologie.gouv.fr/lecolologie-industrielle-e-territoriale>).

*rurales et urbaines* » portée par la Région Grand Est pour la revitalisation des bourgs structurants en milieu rural (Dieulouard, Pagny sur Moselle), OPAH en cours sur le bassin de Pont-à-Mousson et Mad & Moselle, nouvelle OPAH sur le bassin de Pompey, Programme Habiter Mieux déployé à l'échelle des 4 Communautés de Communes.

### 3.1.2 Maintenir l'armature commerciale en cœur de bourg

**Reconquérir les centralités c'est aussi leur redonner vie à travers des commerces et services de proximité. Aujourd'hui, les services de proximité des centres-villes et centres-bourgs subissent deux types de concurrence : la concurrence des zones commerciales périphériques et la concurrence du e-commerce et des plateformes numériques de commercialisation.** C'est pourquoi, une vigilance toute particulière sera accordée à limiter les projets de développement de commerces en périphérie (surfaces déployées, types de commerce envisagés) de manière à réduire les concurrences entre centre et périphérie. Par ailleurs, pour aider les entreprises à faire face à la concurrence du e-commerce, le territoire de Val de Lorraine a d'ores et déjà lancé une plateforme de vente en ligne « Je consomme Val de Lorraine », en décembre 2020. La crise sanitaire et le confinement ont été des catalyseurs de ce type d'initiatives numériques, qu'il s'agit désormais d'animer et de valoriser, en particulier auprès des commerces de centres-villes et centres-bourgs. Plus globalement, il s'agira de continuer à aider les créations-reprises de commerces de proximité, à travers plusieurs leviers : ouvrir des démarches collectives en faveur du commerce et de l'artisanat dans les centralités via le FISAC, accompagner les TPE et les PME qui souhaitent s'implanter sur le territoire et privilégier les projets de développement des commerces en centre-ville. Enfin, le Val de Lorraine s'engage à promouvoir toutes les formes d'innovation sociale notamment à travers le développement de l'économie sociale et solidaire, qui peut s'incarner dans différents types d'initiatives (cafés associatifs, cohabitation intergénérationnelle solidaire, habitat inclusif...) et venir répondre à des besoins précis du territoire en complément de l'offre commerciale existante.

### 3.1.3 Favoriser l'accès à un logement digne et diversifier le parcours résidentiel

**La rénovation de l'habitat sera ciblée dans les centres-villes et centres-bourgs mais plus globalement sur l'ensemble du territoire, pour valoriser l'offre de logements déjà existante, l'adapter aux besoins des parcours résidentiels des ménages, et garantir à tous un habitat digne et sobre sur le plan énergétique.** Aujourd'hui la proportion de logements relevant du parc privé potentiellement indigne (PPPI) est estimée à 2.40% pour la CCMM, 2.20% pour la CCBPAM, 1.90% pour la CCBP et 1.30% pour la CCSGC (contre 2.7% pour la moyenne départementale). En outre, une partie du territoire souffre du vieillissement de son parc de logements (22,7% des logements ont été construits entre 1946 et 1970 et 29,8% entre 1971 et 1990) qui de ce fait devient particulièrement énergivore.

- Dans la lutte contre l'habitat indigne, vacant, dégradé ou précaire, l'accès à un logement digne pour tous sera favorisé par l'expérimentation du Permis de Louer, la mise en œuvre du Plan national de lutte contre la vacance, ou encore l'acquisition-amélioration de logements sociaux en centre-ville et centre-bourgs. Les projets de rénovation de l'habitat devront être accompagnés d'objectifs de sobriété énergétique, par la mobilisation des programmes « MaprimeRénov' » et « Habiter Mieux Sérénité » de l'ANAH, et en activant la bonification des aides par les EPCI. Le territoire visera à développer l'innovation locale pour prendre en charge les plus vulnérables. Il pourra aussi s'engager dans la mise en place d'un accueil de jour mobile à même de sillonnner le territoire (projet envisagé dans le cadre de l'AAP France Relance), ou l'installation d'une nouvelle Aire de Grand Passage (AGP) sur le bassin de Pont-à-Mousson (conformément aux prescriptions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage pour la Meurthe et Moselle).
- Pour garantir une diversité et une qualité de l'offre, adaptée aux nouveaux parcours résidentiels des ménages du territoire et au desserrement des ménages, il s'agira d'abord de développer l'offre locative. En effet, le secteur locatif privé ne compte que pour 19% des résidences

principales du Val de Lorraine en 2017, contre 26% pour la moyenne nationale - respectivement 9.7% et 15.1% pour le secteur locatif social. Il s'agira également de compléter l'offre de logement accompagné, par exemple les pensions de familles. Les EPCI porteront une attention particulière au traitement de la vacance, qui atteint 8% des logements à l'échelle du Val de Lorraine et jusqu'à 12% dans les centres villes de Pont-à-Mousson et de Frouard, y compris sur le parc social (quartier de Procheville à Pont-à-Mousson). Les EPCI installeront des CIL (conférences intercommunales du logement) sur leur périmètre pour définir les orientations relatives aux attributions de logement sociaux et permettre des stratégies de peuplement plus équilibrées.

### **3.2 Déployer des stratégies territoriales pour gérer les transitions**

Les transitions écologiques, économiques, technologiques et sociales en cours et à venir doivent aujourd'hui être au cœur des stratégies territoriales.

Les enjeux sociaux notamment, avec les questions relatives à l'emploi et aux conditions de travail, aux compétences, au dialogue social, sont tout aussi déterminants pour soutenir et réussir les changements attendus.

Il importe donc de favoriser les projets et innovations, qu'ils soient portés par des collectivités ou par la société civile (citoyens, entreprises, associations), visant notamment une évolution des modes de vie compatible avec les enjeux écologiques, et associant toutes les parties prenantes (université, entreprises, organismes de formation, etc.).

Des initiatives comme les tiers-lieux, fab lab, coworking, ou encore le projet de plateforme d'Innovation et de Formation (Campus FIAC) s'inscrivent dans cette perspective.

### **3.3 Lutter contre la pauvreté et favoriser la cohésion sociale**

#### **3.3.1 Réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines**

Le territoire compte trois communes couvertes par une convention avec l'ANRU et un Contrat Politique de la Ville : Champigneulles et Frouard sur le bassin de Pompey et Pont-à-Mousson sur le bassin de Pont-à-Mousson, regroupant 3,5% de la population du Val de Lorraine. Corroborent cette géographie des quartiers prioritaires, la part des logements sociaux représente 4.3% des résidences principales sur la CCBPAM et 5.2% sur la CCBP, contre seulement 0.2% pour la CCSGC et 0.1% sur la CCMM. Ces trois quartiers prioritaires de la politique de la ville sont caractérisés par une population plus jeune et moins diplômée (entre 41% et 57% de population sans diplôme selon les quartiers, contre 28% à l'échelle du Val de Lorraine), un taux de chômage plus élevé (de 27 à 35% contre 12% à l'échelle du PETR) et un taux de pauvreté également plus préoccupant (de 33,6 à 40% en fonction des quartiers, contre 14,5% à l'échelle du Département de Meurthe-et-Moselle). Il s'agira donc de réduire les écarts de développement entre ces quartiers et leurs unités urbaines.

#### **3.3.2 Soutenir l'emploi et développer l'offre de formation sur les métiers en tension**

**Le PETR et les EPCI identifient un enjeu particulier de soutien à l'emploi, alors que la crise sanitaire a eu des impacts non négligeables en la matière sur le Val de Lorraine avec une hausse de 5.2% des demandeurs en recherche active d'emploi entre juin 2019 et juin 2020.**

- Conformément à la stratégie déclinée dans le POCE, il s'agit pour cela de développer l'offre de formation initiale et supérieure et plus spécifiquement d'ouvrir des formations techniques de haut niveau sur des filières spécialisées diplômantes (à l'image du Campus des métiers et des qualifications Grand-Est – Airport Training Facility à Chambley sur les filières mobilité, aéronautique et transports terrestre, ou des maters « métiers de l'autonomie et du handicap » avec le CNAM ou en informatique avec l'AFPA).

- Il s'agit également de valoriser les métiers en tension, en communiquant sur ces métiers et en appuyant les entreprises concernées dans leur processus de recrutement (métiers de l'industrie, de l'électricité et de la maintenance, du BTP, et de la logistique, notamment).
- Il s'agit enfin de soutenir les structures locales de l'emploi-formation-insertion par l'activité économique, en veillant à la pérennisation des établissements. Le PETR et les EPCI seront particulièrement attentifs à favoriser l'insertion professionnelle des salariés en emploi précaire (qui représentaient 12,8% des salariés du Val de Lorraine en 2017), des jeunes (le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait à 28% en 2017) et des femmes (dont le taux de chômage s'élevait à 11,8% en 2017, et qui étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à exercer une activité professionnelle à temps partiel – 27,8% contre 5,4% pour les hommes).

### 3.3.3 Faciliter l'accès aux services et lutter contre la fracture numérique

**L'accès aux services de proximité devra être amélioré à travers un maillage territorial équilibré, polarisé autour des centralités, et renforcé auprès des publics les plus précaires.** Il s'agira de développer l'action des Maisons France Service et Maison de Services au Public déployées (Thiaucourt-Regniéville, Champenoux, Nomeny) ou en cours de labellisation (Bassin de Pompey), et de s'inscrire dans le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public pour la Meurthe et Moselle (SDAASP). Ce travail sur l'accès aux services physiques doit se doubler d'une lutte contre les fractures numériques qui ont un réel impact dans l'accès aux services de plus en plus souvent dématérialisés. En effet, l'illectronisme (soit l'absence d'accès à internet ou le manque de compétences numériques) touche 17% de la population nationale (2019). Pour adresser cet enjeu, le PETR et les EPCI entendent accompagner les citoyens dans leurs démarches administratives au quotidien en s'appuyant sur le réseau des Maisons France Service et sur le Réseau d'Accès et d'Information aux Droits (RAID) du Val de Lorraine, et en déployant des conseillers numériques sur le territoire. Ils porteront également une attention particulière à l'enjeu de sécurisation des données personnelles et professionnelles. Un aménagement numérique abouti étant un préalable à une égalité d'accès aux services dématérialisés, l'amélioration de la qualité de l'offre en haut débit et téléphonie en milieu rural reste une priorité pour le territoire, sachant qu'en 2020 seuls 46,5% des locaux du Val de Lorraine étaient raccordables à la fibre optique (contre 59,5% à l'échelle nationale).

## 3.4 Favoriser une meilleure santé de tous les habitants

### 3.4.1 Améliorer l'accès aux services de santé et aux soins

Le Val de Lorraine dispose d'établissements de santé et de soins mais souffre de l'isolement des professionnels de santé et de locaux de santé parfois inadaptés. On enregistre un déficit de praticiens libéraux en milieu rural (médecins, kinésithérapeutes, spécialistes), d'autant plus préoccupant du fait des perspectives de départ à la retraite d'un certain nombre d'entre eux à moyen terme. **Face à ce constat, le Val de Lorraine doit renforcer l'attractivité du territoire pour l'installation de professionnels de santé, par exemple en développant les maisons de santé pluriprofessionnelles et les locaux partagés, et en proposant des outils facilitateurs de l'installation.** L'accessibilité des services de santé du territoire (sanitaire, médico-social, prévention) doit ainsi être renforcée, en particulier envers les populations les plus fragiles. Conformément à la stratégie déclinée dans le Contrat Local de Santé (CLS) du PETR, plusieurs pistes devront être explorées : création de consultations externes délocalisées sur la médecine spécialisée, création de cabinets temporaires au sein des services d'urgence, installation de médecins traitants au sein d'EPHAD avec des consultations ouvertes aux habitants, etc. Sera aussi explorée l'accessibilité numérique des services de santé en développant la e-médecine et la e-consultation. **Pour mieux accompagner chaque citoyen dans son parcours de santé, il s'agira de leur proposer une offre de services plus lisible et coordonnée, en particulier sur certains parcours de santé spécifiques (personnes en situation de précarité, jeunes en décrochage scolaire, aidants et personnes vivant avec un trouble psychique).** Le repérage des troubles neurodéveloppementaux (autisme, hyperactivité, troubles du langage) devra être amélioré, ainsi que l'accès au diagnostic précoce.

### 3.4.2 Développer l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

**Une attention particulière sera portée au développement de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**, dans la continuité du plan d'actions PAERPA (parcours des personnes en risque de perte d'autonomie) porté par l'ARS et le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle. Les actions viseront plus particulièrement à améliorer le maintien à domicile des personnes en situation de handicap, à soutenir les aidants et à mettre en place des temps de sensibilisation auprès des professionnels pour améliorer l'accompagnement, et à renforcer l'accès à des logements adaptés pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou en situation de handicap (résidences services pour personnes âgées, autres modes d'habitat).

### 3.4.3 Renforcer les comportements favorables à la santé

**Le Val de Lorraine vise à encourager les comportements favorables à la santé au sens large par des actions de sensibilisation et de prévention**. Pour ce faire, l'offre et l'accès géographique à l'activité physique (sport-loisir, pratique auto-organisée) et à l'alimentation de qualité devront être améliorés. Il s'agira tout particulièrement de veiller à ce que les publics les plus précaires aient accès à une offre d'alimentation de qualité, par exemple à travers le développement des Epiceries sociales. Les partenariats entre les acteurs de l'offre de santé en addictologie devront également être renforcés pour développer les compétences psychosociales et améliorer le repérage et l'orientation des conduites addictives. Enfin, il s'agira d'améliorer la couverture vaccinale des enfants.

### 3.4.4 Améliorer le cadre de vie des habitants pour garantir un environnement sain

**Pour que tous les habitants du Val de Lorraine puissent évoluer dans un cadre de vie favorable à leur santé, il s'agira de leur garantir un environnement sain, tant extérieur (qualité de l'air, qualité de l'eau, en lien notamment avec la limitation des pollutions agricoles et industrielles) qu'intérieur (qualité sanitaire des bâtiments intérieurs, en lien notamment avec la lutte contre l'habitat indigne et contre la précarité énergétique).**

## 3.5 Développer l'offre en faveur de la jeunesse, du sport et de la culture, pour renforcer l'attractivité résidentielle et le lien social

### 3.5.1 Cordonner l'offre en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, facteur d'attractivité

**La politique en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse est clé, pour renforcer l'attractivité résidentielle du territoire.** Le Val de Lorraine conserve un indice de jeunesse identique à la moyenne départementale, en Meurthe et Moselle (0,95 en 2017<sup>3</sup>) avec un nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, supérieur à celui des jeunes de moins de 20 ans. Néanmoins, les communes proches de Nancy n'attirent plus les populations jeunes ; les communes rurales proches des grands axes de communication et idéalement situées entre Metz et Nancy sont désormais les plus attractives pour les jeunes couples d'actifs. Face à ce constat, il s'agit pour le Val de Lorraine de renforcer ses politiques en faveur de la jeunesse, et notamment de compléter l'offre d'équipements et de pérenniser les actions conduites en matière d'information des familles ou de parentalité au travers de dispositifs comme les RAM mis en place à l'échelle des 4 intercommunalités. Ou encore dans les Contrats Territoriaux Globaux CAF-EPCI.

<sup>3</sup> Indice de jeunesse (jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans)

### 3.5.2 Renforcer les initiatives en faveur du sport pour tous

**L'offre sportive et de loisirs doit aussi être renforcée et favorisée, notamment auprès des publics les plus précaires.** Dans cette perspective, la mise en place de politiques sportives intercommunales doit poursuivre deux objectifs majeurs : renforcer l'accès aux pratiques sportives au titre de la santé, du bien-être, de l'éducation et du vieillissement, et **mailler le territoire en aménageant ou en soutenant la construction ou la rénovation d'équipements sportifs de proximité et/ou de « loisirs plein air ».** Dans la poursuite de ces deux objectifs, il s'agit pour le PETR et les EPCI d'accompagner le changement des pratiques, de valoriser la vie associative, de favoriser les mutualisations fonctionnelles (par exemple entre le monde sportif et le monde de l'éducation sur les activités périscolaires ou les sections sportives), et de s'inspirer de la dynamique créée par l'accueil des JOP 2024 pour soutenir et valoriser les projets en lien avec cet événement d'envergure internationale.

### 3.5.3 Favoriser l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire et accompagner les nouveaux usages dans les lieux culturels

**L'action du PETR et des EPCI en matière de culture vise d'abord à renforcer les politiques culturelles communautaires et la cohérence des offres :** développement de partenariats structurants avec des acteurs et des structures culturelles, installation de lieux culturels encore déficitaires pour certains d'entre eux (ex. médiathèques, malgré la présence sur le territoire d'un réseau de médiathèques), accompagnement du secteur associatif... Elle vise en second lieu à accompagner le développement de nouveaux usages dans les lieux de culture à l'aune notamment de l'ère du numérique, via la requalification d'équipements comme les ludothèques, les bibliothèques, les médiathèques, les centres sociaux culturels ou les théâtres. **Il s'agira également de favoriser les mutualisations d'espaces et de compétences pour pallier les carences de l'offre de locaux associatifs partagés et tiers-lieux** (compris au sens large comme des espaces ouverts et hybrides entre le domicile et le travail, pouvant s'incarner dans des lieux d'innovation, des lieux culturels, des lieux sociaux).



## V. Engagements des partenaires

### 1/ Les engagements communs à tous les signataires sur la période 2021-2026

- Poursuivre la convergence des contrats et de simplification des gouvernances.
- Animer le vivier de projets identifiés dans le Pacte et concrétiser les projets prioritaires.

### 2/ Les engagements du territoire

- Identifier un référent technique.
- Associer les forces vives du territoire et mettre en place une gouvernance.
- Élaborer, suivre, enrichir et actualiser (annuellement) sa stratégie et ses projets.

### 3/ Les engagements de l'État :

- Accompagner la démarche par une mobilisation de l'ANCT, des services déconcentrés et des opérateurs de l'État.
- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes.
- Contribuer à l'identification et à la priorisation des contrats pouvant intégrer les PTRTE.
- La signature du PTRTE par l'État ne correspond pas à un soutien financier de l'Etat pour tous les projets qui y sont listés. En effet, chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès des services de l'État et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande.

### 4/ Les engagements de la Région

- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation des Pactes, notamment dans l'élaboration du bilan écologique, dans l'inventaire des projets, ou encore la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par la Région.
- Proposer des outils d'aide à la consolidation de la stratégie et à la priorisation des projets.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs de la Région et le fond territorial d'accompagnement des territoires.
- La signature du PTRTE par la Région ne correspond pas à un soutien financier de la Région pour tous les projets qui y sont listés. En effet, chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès de la Région et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande. L'engagement financier de la Région pour chaque projet résultera d'une décision de la commission permanente du Conseil Régional.

### 5/ Les engagements du Département

- Être facilitateur pour l'élaboration et l'actualisation du Pacte, notamment dans l'inventaire des projets et la synthèse d'éléments de stratégie de contrat préexistants signés par le Département.
- Faire avancer les projets prioritaires en leur apportant des solutions (classiques et/ou innovantes), notamment de financement en mobilisant l'ensemble des dispositifs du Département.
- La signature du PTRTE par le Département ne correspond pas à un soutien financier du Département pour tous les projets qui y sont listés. En effet, chacun de ces projets devra faire l'objet d'un dépôt de dossier auprès du Département et sera examiné au regard des dispositifs d'intervention en vigueur à la date du dépôt de la demande. L'engagement financier du Département pour chaque projet résultera d'une décision de la commission permanente du Conseil Départemental.

## VII. Gouvernance

Tout comme le projet de territoire présenté dans le présent Pacte, la gouvernance proposée est établie à l'échelle du territoire du Val de Lorraine constitué par le PETR et les Communautés de Communes du Bassin de Pompey, du Bassin de Pont à Mousson, de Mad & Moselle et de Seille et Grand Couronné.

Un comité de pilotage est créé.

Il est composé :

- du Préfet de Meurthe-et-Moselle ou de son représentant,
- du Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural de Val de Lorraine ou de son représentant,
- du Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey ou de son représentant,
- du Président de la Communauté de Communes du Bassin de Pont à Mousson ou de son représentant,
- du Président de la Communauté de Communes Mad & Moselle ou de son représentant,
- du Président de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné ou de son représentant,
- du Président de la Région Grand Est ou de son représentant,
- du Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ou de son représentant.

Ce comité de pilotage peut décider de se voir associées, en tant que de besoin, des personnalités es-qualité, en fonction des thématiques de développement et des projets couverts par le présent pacte territorial de relance et de transition écologique (consulaires, services de l'État, experts...).

Le rôle du comité de pilotage est :

- d'assurer le suivi collégial de la mise en œuvre du Pacte (prise en compte des projets en cohérence avec la stratégie du Pacte, veiller au respect des délais envisagés, s'assurer de la mobilisation des financements...);
- de fixer des priorités annuelles pour l'aménagement du territoire (développement économique, numérique, transition écologique et énergétique...);
- de signaler et proposer de nouvelles actions prioritaires, qu'elles soient portées par des collectivités, des entreprises ou des associations, et d'optimiser l'appui qui peut leur être apporté (subventions de soutien à l'investissement ; déploiement d'ingénierie territoriale...).

Le rythme des réunions sera semestriel. Le comité de pilotage pourra se réunir selon une périodicité plus courte en fonction de l'avancement des projets et en tant que de besoin.

La mise en cohérence et la mutualisation des dispositifs de financements, concernant les autres dispositifs d'intervention seront assurés par le comité de pilotage.

Le comité de pilotage procédera par ailleurs annuellement à l'actualisation du recensement et de la priorisation des projets pour déterminer le soutien devant leur être apporté, au plan financier et/ou en ingénierie.

Un comité technique est créé.

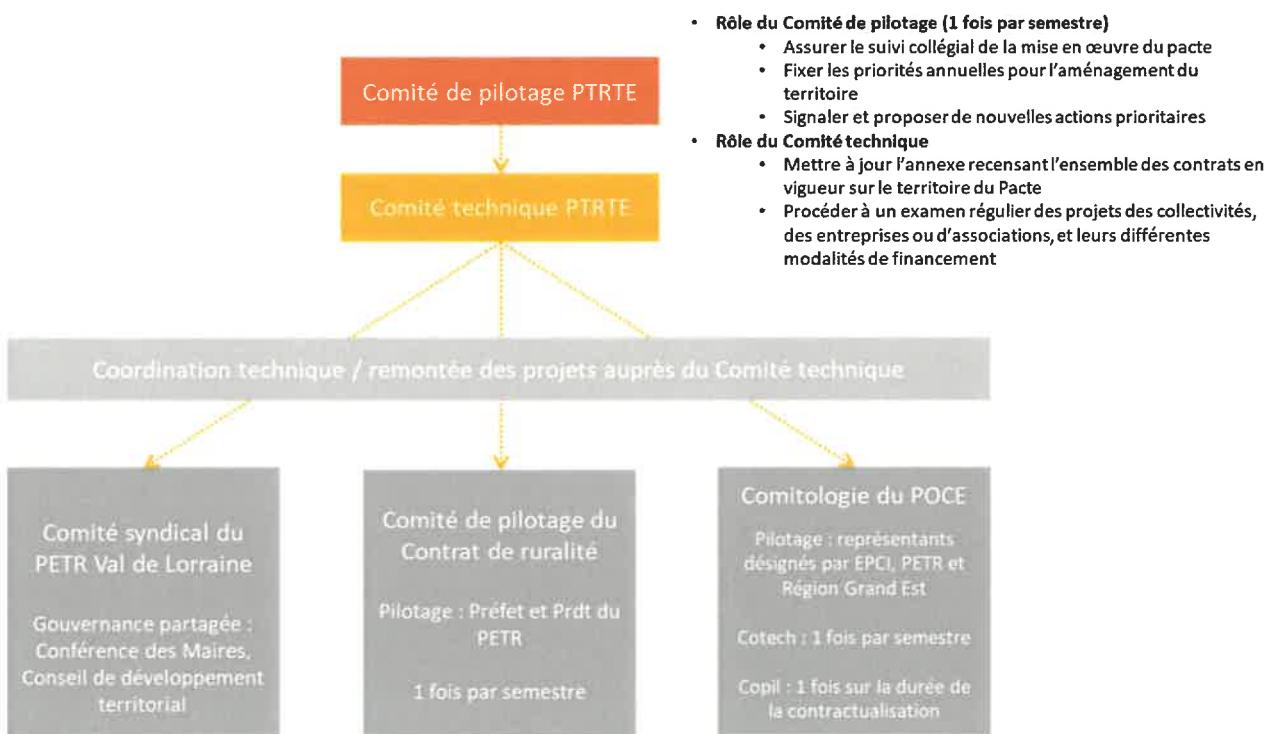
Il est composé de référents techniques désignés pour représenter chacune des parties prenantes du comité de pilotage. La désignation des référents donne lieu à une information partagée.

Chaque référent est le correspondant naturel des porteurs de projets pour mobiliser les dispositifs et ressources en ce qui le concerne, et en veillant à la complémentarité avec ceux des partenaires du Pacte territorial.

Les référents veillent à la mise à jour annuelle de l'annexe qui recense l'ensemble des contrats en vigueur sur le territoire du Pacte.

Ils procèdent à un examen régulier des projets des collectivités, des entreprises ou des associations, et leurs différentes modalités de financement, dans le respect des documents contractuels existants.

La comitologie du Pacte pourra s'appuyer sur la gouvernance locale de pilotage des différentes stratégies déjà existantes sur le territoire du Val de Lorraine :



## VII. Suivi et évaluation

Le comité de pilotage du contrat, défini ci-avant, assure le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat.

Un tableau de bord du plan d'actions est élaboré et tenu à jour par les porteurs du pacte.

Une liste d'indicateurs de suivi et de contexte est annexée au Pacte (annexe 4).

## VIII. Processus de choix et de financement des projets

Le territoire identifie **le vivier de projets qu'il estime structurants, décisifs, importants pour l'avenir de son développement à court et plus long termes**.

Les parties prenantes du présent Pacte définissent ensemble le caractère prioritaire des projets, au regard de la stratégie du territoire, de leur contribution à la transition écologique et des financements possibles.

Les parties prenantes du présent Pacte s'engagent à faire avancer les projets retenus comme prioritaires soit au titre de la Relance pour les projets prêts à démarrer, soit au titre d'autres politiques (ingénierie/investissement, droit commun, sur-mesure, privé, etc.) pour les projets devant mûrir. Ce travail de priorisation sera actualisé chaque année, le PTRTE étant de ce fait évolutif.



Les projets identifiés pour la Relance, c'est-à-dire prêts à démarrer pour une réalisation en 2021 ou début 2022, feront l'objet d'un examen conjoint par l'État, la Région et le Département au sein du Comité de Pilotage départemental, voire régional en cas de mobilisation de fonds européens.

Le Pacte accompagne les collectivités dans leur projet de territoire vers un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Les projets portés dans ce cadre devront s'inscrire en conformité avec les orientations du Gouvernement en faveur de la transition écologique, qu'il s'agisse notamment de la lutte contre l'artificialisation des sols, de l'accompagnement des nouvelles pratiques agricoles et des circuits courts, du développement des mobilités douces, de la rénovation énergétique des bâtiments, du développement de l'économie circulaire, de la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau, ou encore de la promotion des énergies renouvelables. Les projets sollicitant un soutien public feront l'objet d'un examen attentif quant à leur empreinte carbone et à leurs impacts sur la biodiversité conformément aux engagements de la France. Ils devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels. Ainsi, ne seront pas financés des projets fortement émetteurs de gaz à effet de serre, ou nécessitant une importante artificialisation des sols, ou encore portant atteinte aux milieux naturels.



## IX. Durée du contrat

Le présent pacte entre en vigueur le **17 JAN. 2022**

Il porte sur la durée du mandat municipal 2020 – 2026.

Accord-cadre établi et signé le 29/06/2021

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle

Le Président du Conseil Régional Grand Est

Arnaud COCHET

Jean ROTTNER

La Présidente du Conseil Départemental de Meurthe-  
et-Moselle

Le Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
de Val de Lorraine

Le Président de la Communauté de Communes du  
Bassin de Pompey

Le Président de la Communauté de Communes  
du Bassin de Pont-à-Mousson



Le Président de la Communauté de Communes  
Mad & Moselle

Le Président de la Communauté de Communes  
Seille et Grand Couronné



## Annexe 1-1 – Recensement des contrats ou programmes existants pour le PETR du Val de Lorraine

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Plan Alimentaire Territorial Sud 54	Rapprocher les producteurs, transformateurs, distributeurs, les collectivités et les consommateurs en participant au développement d'une agriculture de proximité de qualité répondant aux besoins alimentaires locaux	Piloté par le département avec la présence de la DRAAF	2017-2018
Contrat de ruralité pour le territoire du PETR du Val de Lorraine		Etat, Région, Département	2017-2020
Programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique)	Mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour aider les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics	AAP lancé par la FNCCR (la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies). Le PETR est dans un groupement lauréat porté par la Multipole Sud Lorraine	2020-2023
Contrat Local de Santé	Mettre en œuvre des actions, au plus près des populations du territoire afin de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé		
Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) du Val de Lorraine	Déclinaison du SRDEII à l'échelle des territoires intercommunaux du PETR Val de Lorraine	Document sans incidence financière en tant que telle	31/12/2021
Territoire d'Industries – Val de Lorraine	Mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention des différents partenaires au service de l'industrie et de leur territoire	Etat, Région, opérateurs publics, industriels, partenaires	Contrat qui sera établi pour une durée de 4 ans
Convention déploiement local du Service d'Accompagnement à la rénovation énergétique – SARE		Région Grand Est	
Convention de soutien à l'ingénierie territoriale		Région Grand Est	
Contrat Territoires Solidaires 2017-2021		Département de Meurthe et Moselle	2021
Labellisation du PETR au titre du programme AVELO		ADEME	
Financement d'une ingénierie d'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie en matière de Transition Ecologique		ADEME	

## Annexe 1-2 – Recensement des contrats ou programmes existants pour la Communauté de Communes du Bassin de Pompey

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH	Convention Etat (via l'ANAH), le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Région		
Programme d'Orientation et d'Actions Habitat (POAH)	Deux axes d'intervention : La diversification et la dynamisation progressive de la production de logements neufs sur le territoire afin de répondre à la pluralité des besoins mais également d'être attractif vis-à-vis des familles avec enfants La requalification et le renouvellement plus important du parc de logements (réhabilitation, acquisition-amélioration, démolition-densification) pour conforter les centres-bourgs et le patrimoine existant		
Programme d'Orientation et d'Actions Déplacements (POAD)	Définir les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement.		
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)	Le Plan Climat Air Energie du territoire donne pour objectif au Bassin de Pompey de devenir un territoire à énergie positive en multipliant par 5 sa production actuelle d'Energie Renouvelable et en divisant par 2 ses consommations.		
Démarches d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)			
Convention de participation au Fonds Résistance	La Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.	Avance remboursable pour une dépense imputable en section investissement (reconstitution d'un stock, réapprovisionnement en matières premières/consommables, dettes fournisseurs et sous-traitants, équipements de protection ou aménagements liés aux gestes barrière...)	Demande jusqu'au 30 juin 2021
Convention Territoriale Globale (CGT) de Service aux familles avec la CAF	Renforcer la cohérence des politiques menées sur le territoire par les communes, la communauté de communes et le Conseil Départemental en faveur du soutien aux familles	Suivi de la fréquentation et de la gestion budgétaire de chaque équipement	Renouvelable tous les 3 ans (en cours d'élaboration)
Contrat de Ville du Bassin de Pompey - Quartier de la Penotte (Frouard)	Améliorer le bien-être des habitants, renforcer la cohésion sociale, lutter contre le chômage	Enveloppe budgétaire de l'ordre de 95 000€ chaque année	2015 – 2020
Contrat de Ville du Bassin de Pompey - Quartier des Mouettes (Champigneulles)	Améliorer le bien-être des habitants, renforcer la cohésion sociale, lutter contre le chômage	Enveloppe budgétaire de l'ordre de 95 000€ chaque année	2015 - 2020

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Labellisation Cit'ERGIE de l'ADEME	La labellisation européenne Cit'ergie® permet de faire valoir la qualité de la politique territoriale en matière de lutte contre le changement climatique.		Obtention du label en 2016, échéance de renouvellement en 2020
Maisons France Service	Animation et gestion d'Espaces France Services	Aide forfaitaire (30 000€/an/site)	Dispositif en cours de labellisation
Conseillers Numériques France Services (AAP)	Embaucher un Conseiller Numérique pour réaliser des démarches de sensibilisation, d'accompagnement et de montée en compétence des usagers	3 postes sollicités : 2 par le Bassin de Pompey et 1 par la ville de Frouard	AMI en cours
Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle (CTEAC)			<i>En cours de réflexion</i>

## Annexe 1-3 – Recensement des contrats ou programmes existants pour la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH	Convention Etat (via l'ANAH), le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Région		2020-2022
Petite Ville de Demain – Pont-à-Mousson	Donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat pour améliorer les conditions de vie des habitants en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement	Soutien en ingénierie et financements sur des mesures thématiques dédiées ; pour la Région via le Dispositif régional « soutien aux centralités rurales et urbaines- Pacte Villes Moyennes»	2026
Opération de revitalisation de territoire-(ORT) – Pont-à-Mousson / Dieulouard / Pagny sur Moselle et Blénod les Pont-à-Mousson	Renforcer l'attractivité commerciale des centres-villes. Favoriser la réhabilitation de l'habitat Maîtriser le foncier	Dispositif Denormandie	En cours de finalisation
Dispositif régional « soutien aux centralités rurales et urbaines » - Commune de Dieulouard	Aider les communes exerçant des fonctions de centralités à développer ou à rétablir ces fonctions et à améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'un projet global		
Dispositif régional « soutien aux centralités rurales et urbaines » - Commune de Pagny sur Moselle	Aider les communes exerçant des fonctions de centralités à développer ou à rétablir ces fonctions et à améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'un projet global		
Convention de participation au Fonds Résistance	Accompagnement des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire, sous forme d'avance remboursable pour renforcer leur trésorerie (Région Grand Est, Conseils Départementaux, EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires)	Avance remboursable pour une dépense imputable en section investissement (reconstitution d'un stock, réapprovisionnement en matières premières/consommables, dettes fournisseurs et sous-traitants, équipements de protection ou aménagements liés aux gestes barrière...)	Demande jusqu'au 30 juin 2021
Convention pour le projet Educatif Local avec le Département, la CAF et l'Education nationale, commune de Pagny sur Moselle et association	Mise en œuvre de la politique jeunesse et petite enfance sur le Bassin de PAM en partenariat avec les partenaires institutionnels et associatifs	Soutien financier	
Contrat de Ville du Bassin de Pont-à-Mousson - Bois le Prêtre/Procheville -Pont-à-Mousson)	Améliorer le bien-être des habitants, renforcer la cohésion sociale, lutter contre le chômage	Région partenaire du Contrat de Ville	2015 – 2020
Conseillers Numériques France Services (AAP)	Embaucher un Conseiller Numérique pour réaliser des démarches de sensibilisation, d'accompagnement et de montée en compétence des usagers	3 postes sollicités	En cours
Convention de préservation et de gestion des ENS (espaces naturels sensibles) avec le département de Meurthe et Moselle et les Communautés de Communes partenaires	Mise en œuvre d'une politique ENS destiné à la maîtrise du foncier, la gestion écologique, l'ouverture au public.	Engagement financier du département. Chargés de missions et/ou techniciens rivières des EPCI.	2018-2030

## Annexe 1-4 – Recensement des contrats ou programmes existants pour la Communauté de Communes Mad & Moselle

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Contrat de prestation avec la Caisse d'allocations familiales 54 et 57	Accompagnement financier soumis à objectifs pour les services mis en place : – établissement d'accueil du jeune enfant – relais assistants maternels – Accueil collectifs de mineurs : périscolaire, extrascolaire et accueil jeunes – contrat enfance jeunesse (futur convention globale de territoire)	Suivi de la fréquentation et de la gestion budgétaire de chaque équipement	Renouvelable tous les 3 ans
Convention d'autorisation de financements complémentaires à la région Grand Est par les EPCI (+ avenant 1 et 2 modifiant les termes des règlements)	Autoriser l'instauration de dispositifs de subventions aux entreprises des territoires intercommunaux, en complément des dispositifs de la région	Suivi et coordination des équipes région Grand Est et EPCI	31/12/2021
Convention pour le Projet éducatif de territoire	Convention entre la préfecture (DDCS), la CAF et l'Education Nationale pour améliorer la prise en charge de l'enfant entre tous les acteurs	Suivi la mise en œuvre des actions	renouvelable tous les 3 ans
Convention Conseil en Energie Partagé	Convention Climaxion ADEME / REGION pour le financement du poste de Conseil en Energie Partagé	62 000 € pour la 1ère année avec dépenses prise de poste	Convention du 01/11/2020 au 31/10/2021 renouvelable 2 ans
Convention Transport à la Demande	Convention de financement du service TED Tedi'bus par la Région Grand Est	50% reste à charge d'exploitation (limite 15 000 € par an)	Convention du 01/03/2020 au 31/08/2022 renouvelable
Convention de financement de la passerelle cyclable entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle	Convention suite AAP continuité cyclable pour le franchissement de la Moselle par la V50 avec AFITF et DREAL	40% : 1 692 800 €	Fin 31/12/2023
Convention d'organisation d'une ligne régulière de bus	Convention avec la région Grand Est pour l'expérimentation d'une ligne de bus Thiaucourt-Moselle par la vallée du Rupt de Mad	La CC bénéficie d'un marché public et de l'organisation de la Région - Pas de financement	01/09/2021 au 31/08/2022
Convention gestion différenciée des espaces verts	Convention avec la Région Grand Est et l'AERM pour le financement du programme FREDON pour la CC et 8 communes		Fin 03/03/2024
Convention de financement plan biodiversité et paysage	Dans le cadre de l'AAP trame verte et bleue région et AERM		Fin 31/12/2023
Convention de participation au Fonds Résistance	Accompagnement des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire, sous forme d'avance remboursable pour renforcer leur trésorerie (Région Grand Est, Conseils Départementaux, EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires)	Avance remboursable pour une dépense imputable en section investissement (reconstitution d'un stock, ré approvisionnement en matières premières/consommables, dettes fournisseurs et sous-traitants, équipements de protection ou aménagements liés aux gestes barrière...)	Demande jusqu'au 30 juin 2021

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Convention de financement étude biodéchets	Convention Climaxion ADEME Région		En cours
Contrat de Territoire Eau Climat Mad in l'Eau Reine	CTEC avec l'AERM		En cours de signature
Convention Insertion par l'Activité Economique - Etat/CD54	Gestion chantier d'insertion	Aides financières aux postes + aide modulable	En cours de renouvellement
Espace France Services Convention Etat (préfecture 54 et 57)	Animation et gestion de 2 Espaces France Services	Aide forfaitaire (30 000€/an/site)	En cours
Dispositif recueil empreinte	Réalisation titres identité	Indemnité	En cours
Conseillers Numériques France Services (AAP)	Embaucher un Conseiller Numérique pour réaliser des démarches de sensibilisation, d'accompagnement et de montée en compétence des usagers	Montant forfaitaire	
Convention Moselle Ambition CD57/CC	Réhabilitation des locaux d'Ancy	Subvention 73 000€ Conseil Départemental de Moselle	En cours de signature
Convention de délégation des aides à l'immobilier d'entreprise		Conseil Départemental de Moselle	
Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - OPAH	Convention Etat (via l'ANAH), le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Région	ANAH : 52 760€ pour l'accompagnement financier à l'ingénierie + 1 279 222€ pour les travaux Région : 1 440€ pour l'accompagnement financier à l'ingénierie + 14 000€ pour les travaux	Renouvellement d'OPAH Juin 2021- Juin 2023 A la validation des financeurs + signature
Projet de démarche ORT sur Thiaucourt / Chambley / Gorze et recrutement d'un Volontaire Territorial en Administration		Etat	En cours
Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabrique des Territoires »		Etat	En cours
Contrat territorial biodiversité paysages et circulations douces		Avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle	En cours

## Annexe 1-5 – Recensement des contrats ou programmes existants pour la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Petite Ville de Demain - Nomeny	Donner aux élus les moyens de concrétiser leurs projets de territoire tout au long de leur mandat pour améliorer les conditions de vie des habitants en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement	Soutien en ingénierie et financements sur des mesures thématiques dédiées.  Recrutement d'un chargé de mission dédié à cette labellisation	2026
Espace France Services Convention Etat (préfecture 54 et 57)	Animation et gestion d'Espaces France Services	Aide forfaitaire (30 000€/an/site)	Labellisé en septembre 2019
Conseillers Numériques France Services (AAP)	Embaucher un Conseiller Numérique pour réaliser des démarches de sensibilisation, d'accompagnement et de montée en compétence des usagers	Montant forfaitaire	Recrutement d'un conseiller numérique en cours
Médiation numérique séniors	Développer l'autonomie des personnes âgées, éloignées de l'outil informatique	Embauche d'un agent	En cours
Convention Insertion par l'Activité Economique - Etat/CD54	Gestion chantier d'insertion (12 postes ETP)	Aides financières aux postes + aide modulable	En cours de renouvellement
Dispositif régional « soutien aux centralités rurales et urbaines »	Ce dispositif intervient en faveur des communes exerçant des fonctions de centralités afin de les aider à développer ou à rétablir ces fonctions de centralité et à améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'un projet global (appui à Nomeny sur PVD)		
Contrat de Territoire Eau Climat Mad in l'Eau Reine	Contrat signé avec l'AERM - Objectif n° 1 : Reconquête de la biodiversité - Objectif n° 2 : Amélioration de la qualité de l'eau - Objectif n° 3 : Atténuation/Adaptation au changement climatique - Objectif n° 4 : Animation, sensibilisation, éducation à l'environnement		Signé en avril 2021 2021-2024 (4 ans)
Convention Transport à la Demande	Convention de financement du service TED Tedi'bus par la Région Grand Est	50% reste à charge d'exploitation (limite 15 000 € par an)	Mis en place depuis mai 2014 ; renouvelé jusqu'en décembre 2022
Labellisation Cit'ERGIE de l'ADEME	La labellisation européenne Cit'ergie® permet de faire valoir la qualité de la politique territoriale en matière de lutte contre le changement climatique.		

Contrat	Objectifs	Moyens	Échéances
Convention Territoriale Globale avec la Caisse d'allocations familiales 54	Accompagnement financier soumis à objectifs pour les services mis en place	Suivi de la fréquentation et de la gestion budgétaire de chaque équipement	Renouvelable tous les 3 ans
Contrat CTJEP & EVS	Contrat territorialisé de jeunesse et d'éducation populaire (CTJEP) axes majeurs de la politique de soutien à l'éducation populaire du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle. Ce contrat a pour but de fédérer les énergies des élus locaux, des associations, des acteurs de la jeunesse sur un territoire donné pour construire et réaliser un projet éducatif d'animation jeunesse et intergénérationnel.		Fin en 2021. En Cours de reconduction
Contrat de prestation avec la Caisse d'allocations familiales 54	Accompagnement financier soumis à objectifs pour les services mis en place : - établissement d'accueil du jeune enfant - relais assistants maternels - Accueil collectifs de mineurs : périscolaire, extrascolaire et accueil jeunes contrat enfance jeunesse (futur convention globale de territoire)	Suivi de la fréquentation et de la gestion budgétaire de chaque équipement	
Convention de participation au Fonds Résistance	La Région Grand Est, les Conseils Départementaux, les EPCI du Grand Est, en partenariat avec la Banque des Territoires, proposent un accompagnement sous forme d'avance remboursable pour renforcer la trésorerie des associations, entrepreneurs, micro entrepreneurs, et petites entreprises dont l'activité est impactée par la crise sanitaire.	Avance remboursable pour une dépense imputable en section investissement (reconstitution d'un stock, ré approvisionnement en matières premières/consommables, dettes fournisseurs et sous-traitants, équipements de protection ou aménagements liés aux gestes barrière...)	Demande jusqu'au 30 juin 2021 Reconduit jusqu'en



## Annexe 2 – Recensement et priorisation des projets phares de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey Val de Lorraine pour l'année 2022

### 1) Recensement pour l'année 2022 – Investissement

Axes d'intervention	Actions	Porteurs de projet	Calendrier de réalisation	Coût prévisionnel
1-Accélérer la transition énergétique : diversifier l'approvisionnement	Réseau de Chaleur Urbain à Pompey	Communauté de Communes du Bassin de Pompey	2022-2024	4 000 000,00 €
2-Dynamiser les économies locales : accueillir les entreprises	Extension foncière ZAE LES SABLONS A MILLERY	Communauté de Communes du Bassin de Pompey	2021-2022	3 281 006,00 €
2-Dynamiser les économies locales : encourager un tourisme de proximité	Réhabilitation de l'Hotel Camilly à Liverdun	Communauté de Communes du Bassin de Pompey	2022 - 2023	2 800 000,00 €
3-Cohésion sociale et territoriale : développer l'offre sportive	Construction d'un nouvel équipement aquatique	Communauté de Communes du Bassin de Pompey	2022-2024	18 743 648,00 €

### 2) Recensement pour l'année 2022 – Fonctionnement

*Pas de dossier*

## Annexe 2 – Recensement et priorisation des projets phares de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour l'année 2022

### 1) Recensement pour l'année 2022 – Investissement

Axes d'intervention	Actions	Porteurs de projet	Calendrier de réalisation	Coût prévisionnel
3-Favoriser la cohésion sociale et territoriale	AMO et aménagement d'un siège communautaire	Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	2021-2022	1 700 000 € HT
3-Favoriser la cohésion sociale et territoriale : coordonner l'offre en faveur de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse	AMO et Construction d'une nouvelle structure multi accueil sur Blénod les Pont-à-Mousson	Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	2021-2022	1 280 000 € HT
2-Dynamiser les économies locales du territoire : encourager un tourisme de proximité	AMO et Création d'un gîte touristique au château de Dieulouard (phase 1 et 2)	Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	2021-2022	465 000 € HT
2-Dynamiser les économies locales du territoire : encourager un tourisme de proximité	Etude et Réaménagement et modernisation de l'office de tourisme inter-communal	Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson	2022	250 000 € HT

### 2) Recensement pour l'année 2022 – Fonctionnement

*Pas de dossier*

## Annexe 2 – Recensement et priorisation des projets phares de la Communauté de communes Mad & Moselle pour l’année 2022

### 1) Recensement pour l’année 2022 – Investissement

Axes d'intervention	Actions	Porteurs de projet	Calendrier de réalisation	Coût prévisionnel
1-Accélérer la Transition Ecologique et Energétique : développer les mobilités douces et alternatives	Création d'une passerelle "Mobilité douce" de franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle	Communauté de communes Mad & Moselle	2022-2023	5 139 370 €
1-Accélérer la Transition Ecologique et Energétique : développer les mobilités douces et alternatives	Aménagement du pont canal Arnaville : sécurisation du pont canal, création d'une voie douce reliant la Voie Bleue au niveau de la maison éclusière et aménagement piéton en rive droite pour rejoindre l'ENS.	Communauté de communes Mad & Moselle	2022	70 000 €
2-Dynamiser les économies locales : accueillir les entreprises	Réhabilitation de la maison éclusière d'Arnaville en vue de l'accueil d'activités entrepreneuriales	Communauté de communes Mad & Moselle	2022-2023	441 600 €

### 2) Recensement pour l’année 2022 – Fonctionnement

Axes d'intervention	Actions	Porteurs de projet	Calendrier de réalisation	Coût prévisionnel
3-Favoriser la cohésion sociale et territoriale	Elaboration et mise en œuvre du Schéma Intercommunal d'Amélioration de l'Accessibilité aux Services aux Publics – Développement de Tiers Lieux	Communauté de communes Mad & Moselle	2022	50 000 €



## Annexe 2 – Recensement et priorisation des projets phares de la Communauté de communes Seille et Grand Couronné pour l'année 2022

### 1) Recensement pour l'année 2022 – Investissement

Axes d'intervention	Actions	Porteurs de projet	Calendrier de réalisation	Coût prévisionnel
<b>1-Accélérer la Transition Ecologique et Energétique : Sécuriser l'accès à la ressource en eau</b>	Création d'un réseau d'interconnexion en eau potable entre Champenoux et Mazurilles	Communauté de communes Seille et Grand Couronné	2022	1 000 000 € HT
<b>1-Accélérer la Transition Ecologique et Energétique : améliorer la performance énergétique des bâtiments scolaires</b>	Travaux d'amélioration énergétique des bâtiments scolaires	Communauté de communes Seille et Grand Couronné	2022-2023	100 000 € HT
<b>3-Favoriser la cohésion sociale et territoriale</b>	Construction d'une école à Bouxières aux Chênes	Communauté de communes Seille et Grand Couronné	2022-2023	3 016 694 € HT
<b>3-Favoriser la cohésion sociale et territoriale : lutter contre la fracture numérique</b>	Déploiement du label numérique dans les écoles	Communauté de communes Seille et Grand Couronné	2022	108 300 € HT

### 2) Recensement pour l'année 2022 – Fonctionnement

*Pas de dossier*

**Annexe 3 – Recensement des projets pluriannuels des communes et du PETR du Val de Lorraine, et des Communautés de Communes des Bassins de Pompey et de Pont-à-Mousson, Mad&Moselle, et Seille et Grand Couronné,**

**(Cf. Portefeuille d'actions du territoire du Val de Lorraine)**

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Education santé nutrition	F	120 000,00 €	sept 2021 - juin 2025 (3 années scolaires)
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Rénovation du patrimoine bâti Communal et intercommunal	I	2 000 000,00 €	2022-2026
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Réalisation de diagnostics et AMO pour la réduction des consommations énergétiques du patrimoine bâti du Bassin de Pompey	F	100 000,00 €	sept 2021 à sept 2024
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Réseau de Chaleur Urbain à Pompey	I	4 000 000,00 €	2022-2024
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Restructuration de l'ilot cœur de ville - Limon	I	1 243 717,00 €	2022-2024
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Extension foncière ZAE LES SABLONS A MILLERY	I	3 281 006,00 €	2021-2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Projet campus d'innovation	I	181 000,00 €	Etudes de 2021 à 2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Maîtrise immobilière pour activités économiques : rénovation des bâtiments de la Compagnie Française à Champigneulles	I	983 400,00 €	
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Station multi-énergies	I	220 000,00 €	
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Stratégie intercommunale de redynamisation du commerce et de l'artisanat de proximité, activation du droit de préemption commercial	I	250 000,00 €	
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Aménagement rue de la libération, Frouard, tranche 4	I	469 290,00 €	nov 2021 avril 2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Aménagement de la rue V Hugo - FROUARD	I	650 000,00 €	juin 2021 - déc 2021
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Aménagements viaires - SITE EIFFEL POINTE SUD	I	5 000 000,00 €	été 2022 - printemps 2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Plan Lumière	I	6 021 868,00 €	déc 2021 à déc 2025
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Rendre la ville perméable et résiliente	I	1 200 000,00 €	2021 - 2026
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Aménagement d'une station Mobilité - MILLERY	I	32 000,00 €	2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Conversion de la flotte de bus du Bassin de Pompey en véhicules à faibles/très faibles émissions	I	2 940 000,00 €	sept 2021 déc 2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Aménagements divers Voie Bleue (V50) sur le territoire du Bassin de Pompey	I	1 135 500,00 €	2021 à 2024
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Liaison cyclable BOUXIERES-AUX-DAMES / LAY-SAINT-CHRISTOPHE	I	336 000,00 €	2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Extension du centre technique communautaire - POMPEY	I	1 240 000,00 €	2022 - 2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Réhabilitation de l'Hotel Camilly à Liverdun	I	2 800 000,00 €	2022 - 2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Construction d'un nouvel équipement aquatique	I	18 743 648,00 €	2022-2024
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Équité territoriale dans l'accès aux services publics et aux droits – lutte contre la fracture numérique	F	151 400,00 €	début en sept 2021 puis pérenne
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Équité territoriale dans l'accès aux services publics et aux droits – lutte contre la fracture numérique	I	55 000,00 €	début en sept 2021 puis pérenne
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Renouvellement file eau de la station d'épuration Bouxières-aux-Dames	I	2 493 714,00 €	MI 2021 à mi 2023
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Sécurisation de l'alimentation en eau - commune de Champigneulles	I	290 000,00 €	de 2021 à 2026
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Renouvellement réseaux – communes Bassin de Pompey	I	12 100 000,00 €	de mi 2021 à 2026
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Sectorisation de l'adduction de l'Orbison-Moselle	I	200 000,00 €	MI 2021 à fin 2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Etude de sécurisation des ressources du Bassin de Pompey	I	250 000,00 €	MI 2021 à fin 2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Restauration de la rivière Mauchère	I	760 000,00 €	Fin 2022 à 2025
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Intégration du « parcours usager » dans les outils numériques du Bassin de Pompey et des 13 communes du territoire	F	90 000,00 €	de fin 2021 à mi 2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Développement d'une unité de méthanisation	I	2023 - 2024	2023 - 2024
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Site Eiffel pointe sud – études opérationnelles	F	230 400,00 €	mai 2021 - dec 2022
Bassin de Pompey	Communauté de Communes	Développement de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire du Bassin de Pompey	F	180 000,00 €	sept 2021 - Juin 2025 (3 années scolaires)
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Reconstruction du mur de soutènement de l'église Saint-Martin	I	252 415,00 €	12/04/2021 - 09/07/2021
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Socle numérique pour l'école élémentaire René Thibault	I	42 778,00 €	01/07/2021 - 31/07/2021
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Construction d'un local pour un professionnel de la santé	I	200 000,00 €	09/2021 - 04/2022
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Changement des châssis vitrés du Foyer Rural	I	25 545,00 €	Octobre 2021-Novembre 2022
Bassin de Pompey	Custines	Aménagement cour du groupe scolaire L.Guingot	I	717 571,00 €	Vote du budget au 15 avril 2021
Bassin de Pompey	Custines	Court de tennis : Changement des surfaces des courts extérieurs / mise en place d'un récupérateur d'eau et arrosage automatique	I	130 978,20 €	14/06/2021 - 29/10/2021
Bassin de Pompey	Custines	Création de casiers alimentaires	I	251 062,00 €	fin 2021 / 2022
Bassin de Pompey	Custines	Stade football Pré à Varois - drainage du terrain PAV1	I	25 810,00 €	2021-2022
Bassin de Pompey	Custines	Restructuration et amélioration thermique de l'espace HAAS	I	1 408 311,52 €	dernier trimestre 2021- dernier trimestre 2022
Bassin de Pompey	Custines	Création d'un SAS / isolation préaux / Changement menuiserie portes	I	87 585,16 €	2021-2022
Bassin de Pompey	Custines	Mairie - Rénovation toiture terrasse et centrale traitement air	I	207 003,32 €	2021-2022
Bassin de Pompey	Custines	Redynamisation de la médiathèque Jean ROUPPERT	I	92 613,56 €	Octobre 2021 - Novembre 2021
Bassin de Pompey	Custines	Système de vidéoprotection - Installation de caméras supplémentaires	I	36 599,94 €	3ème trimestre 2021
Bassin de Pompey	Faulx	Remplacement des installations de chauffage et production eau chaude Salle des fêtes et vestiaires de football	I	108 664,00 €	09/2021 - 10/2021
Bassin de Pompey	Frouard	Espace 89 - Ludo-médiathèque	I	410 000,00 €	2021-2026
Bassin de Pompey	Saizerais	Création salle des mariages et du Conseil	I	220 000,00 €	Août 2020-février 2022
Bassin de Pompey	Saizerais	Toiture Ecole élémentaire	I	50 897,00 €	Juillet 2021 - Août 2021
Bassin de Pompey	Saizerais	Equipement chauffage vestiaire du stade	I	13 318,00 €	Juillet 2021 - Août 2021
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Création Maison des associations et club ado	I	461 670,13 €	01/10/2021 - 01/12/2022
Bassin de Pompey	Liverdun	Rénovation thermique du groupe scolaire Provence-Champagne	I	2 761 000,00 €	Fin 2021- fin 2024
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Renouvellement de 3 chaudières	I	99 800,00 €	01/01/2022 - 21/12/2023
Bassin de Pompey	Bouxières-aux-Dames	Extension du système de vidéoprotection	I	22 174,00 €	01/09/2021 - 30/09/2021
Bassin de Pompey	Champigneulles	Rénovation énergétique Hôtel de Ville	I	647 638,00 €	Septembre 2021- mars 2022
Bassin de Pompey	Champigneulles	Rénovation énergétique Eglise Champigneulles	I	99 685,00 €	Septembre 2021 - décembre 2021
Bassin de Pompey	Champigneulles	Diagnostics énergétiques de bâtiments publics	I	14 000,00 €	2021
Bassin de Pompey	Champigneulles	Plan patrimoine : Château, Espace Jean Zay, Ecole J Moulin, Maison du projet et appartements communaux	I	11 700 000,00 €	2022 et s
Bassin de Pompey	Champigneulles	Restructuration et rénovation énergétique du Centre Louis Aragon (FJEP)	I	1 000 000,00 €	2022 et s
Bassin de Pompey	Champigneulles	Réalisation d'un programme de logements en écoquartier sur la zone des vergers	I		2022 et s
Bassin de Pompey	Champigneulles	Programme de développement de la zone Port-Canal-Gare	I		2022 et s
Bassin de Pompey	Champigneulles	Requalification de l'espace public en centre-bourg : secteur Eglise, Mairie, Vieux village	I		

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Bassin de Pompey	Pompey	Informatique écoles élémentaires Eiffel B et Jeuyeté	I	38 922,00 €	été 2021-été 2022
Bassin de Pompey	Pompey	Travaux de mise aux normes, reclassement et sécurisation du Centre Aéré	I	36 255,66 €	été 2021-automne 2021
Bassin de Pompey	Pompey	Travaux d'accessibilité des bâtiments communaux 3ème tranche (MPT, Eglise, Centre aéré, Ecole G.Monne)	I	309 064,00 €	été-2021-printemps 2022
Bassin de Pompey	Pompey	Aménagement scolaire Eiffel A	I	70 000,00 €	étude 2021 - travaux printemps 2022
Bassin de Pompey	Pompey	Travaux de rénovation de bâtiments scolaires	I	51 171,00 €	été 2021
Bassin de Pompey	Pompey	Travaux de végétalisation des cours d'écoles	I	118 545,00 €	Octobre 2021-février 2022
Bassin de Pompey	Pompey	Réhabilitation du Centre Socio Culturel	I	2 651 520,00 €	2020-2024
Bassin de Pompey	Liverdun	Mise en valeur de la place de la Fontaine par la création d'un parking public	I	230 000,00 €	Début 2022 - fin 2022
Bassin de Pompey	Frouard	Rénovation énergétique Hôtel de Ville	I	350 000,00 €	Juin-Octobre 2022
Bassin de Pompey	Frouard	Théâtre Gérard Philippe	I	1 980 000,00 €	2022
Bassin de Pompey	Frouard	Groupe scolaire Colvis Langevin	I	2 155 000,00 €	juillet 2022 - janvier 2023
Bassin de Pompey	Marbache	Restructuration mairie extension et amélioration thermique	I	1 200 000,00 €	fin 2022 - 2024
Bassin de Pompey	Marbache	Accessibilité patrimoine : Groupe scolaire et MJC	I	90 000,00 €	2022
Bassin de Pompey	Marbache	Désimperméabilisation des cours d'écoles	I	6 000,00 €	2022-2023
Bassin de Pompey	Saizerais	Regroupement scolaire - groupe unique	I	3 980 208,00 €	2023-2024
Bassin de Pompey	Marbache	Accessibilité Patrimoine : Eglise / salle de musique / médiathèque / vestiaire / cimetière / CSC	I	174 000,00 €	2023-2026
Bassin de Pompey	Marbache	Aménagement centre bourg - Rue Clémenceau	I	En cours d'étude	Moyen terme
Bassin de Pompey	Custines	Création d'un parc photovoltaïque sur le Pré à Varois	I		
Bassin de Pompey	Custines	Gîte Tour Vautrin	I		
Bassin de Pompey	Custines	Parcours de santé / fitness Park / Pump Park	I		
Bassin de Pompey	Custines	Création d'une rampe de mise à l'eau	I		mandat 2020-2026
Bassin de Pompey	Custines	Restauration d'un calvaire	I		
Bassin de Pompey	Custines	Aménagement d'un éco-quartier avec école, assistante maternelle et équipement séniors	I	3 000 000,00 €	
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Etude extension déchetterie et mise aux normes ICPE		75 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Travaux d'aménagement pédagogique sur l'ENS du Val de Moselle		125 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Etude et modernisation des outils numériques pour une plus grande accessibilité des services (portails communautaires : CCBPAM, Office de tourisme intercommunal et réseaux des médiathèques)		50 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Etude Schéma directeur des mobilités douces		70 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Mise en oeuvre mobilité douce (1ère phase) : Aménagement voies mobilité douce, acquisition matériel, aménagement abris-vélos		80 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO et Création d'un bâtiment d'accueil pour entreprises sur le zac de l'Embise		1 000 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO et Création d'un gîte touristique au château de Dieulouard (phase 1 et 2)		465 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Travaux extensions déchetteries et mise aux normes ICPE			2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO et Construction d'une nouvelle structure multiaccueil sur Blénod		1 280 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Mise en oeuvre mobilité douce (2ème phase) : Aménagement voies mobilité douce, acquisition matériel, aménagement abris-vélos		80 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Rénovation et modernisation du Conservatoire Jean Wiener et de son annexe		480 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO et aménagement d'un siège communautaire		1 700 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Réaménagement et modernisation de l'office de tourisme intercommunal		250 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO et Construction d'une nouvelle structure multiaccueil sur Atton		900 000,00 €	2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO et Construction d'une nouvelle médiathèque sur Pagny sur Moselle			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	AMO + Rénovation et modernisation de la médiathèque de Blénod les Pont-à-Mousson			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Communauté de Communes	Réemploi d'une friche industrielle à Pagny sur Moselle pour aménagement d'une zone artisanale			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Atton	les enfants d'abord" : Aménagements d'équipements de sécurisation et de prévention routières et piétonnes		33 937 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Atton	Etude et caméras de vidéoprotection		35 287 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Atton	Création de ralentisseurs pour sécuriser l'accès à une école maternelle		11 504 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Atton	Création d'une voie douce		99 463 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Blénod les Pont-à-Mousson	Réhabilitation de la salle des sports du 8 mai		1 471 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Rénovation thermique du Centre socioculturel – Dispositif régional BSMR		1 188 367,41 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Travaux d'amélioration énergétique des logements de la gendarmerie		849 907,42 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Aménagement de la place de la République - Dispositif régional BSMR		317 289,50 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Installation de deux bornes de recharge électrique – place de la République et parking Billu – dispositif régional BSMR		27 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Désimperméabilisation des cours de l'école Jean Jaurès et de l'école Jean Prouvé – dispositif régional BSMR		700 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Création d'une salle sport/culture au Stade Marcel Crusem avec l'aménagement de vestiaires, d'un club house et de toilettes PMR pour le club de foot, création d'un terrain synthétique, d'un skatepark et d'un bassin de récupération des eaux pluviales		548 106 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Aménagement et valorisation du site Hamonvax, des terrasses du Trémé (site pilote de la Pierre sèche) et du site de Notre Dame des Aîres - Dispositif régional BSMR		728 388 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Travaux de requalification et de sécurisation de l'entrée Nord avec création piste cyclable		1 894 051 HT	2022 à 2025

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Bassin de Pont-à-Mousson	Loisy	Modernisation éclairage public		42 581 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux d'économie d'énergie : remplacement de points d'éclairage public par des équipements Leds		50 965 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de requalification des espaces publics du secteur Parc de l'Avenir		1 092 291 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de requalification et de sécurisation de la rue Anatole France		1 628 120 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de requalification de la rue Grandjean dans le cadre de l'implantation d'une maison médicale		230 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux d'installation de 3 équipements de stationnement vélo		22 676 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réalisation d'un bassin d'aviron		2 250 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Construction d'un gymnase		2 525 000 €	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réhabilitation du bâtiment "mille club", club de l'amitié		788 000 € HT	2021
Bassin de Pont-à-Mousson	Blénod les Pont-à-Mousson	Rénovation de la résidence d'autonomie Ambroise Croizat		675 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Rénovation énergétique de la salle Hofheim			2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Réhabilitation thermique de l'école Jean Jaurès – dispositif régional BSMR			2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Aménagement de l'entrée nord de Dieulouard – dispositif régional BSMR			2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Réhabilitation du bâtiment des Moines – dispositif régional BSMR			2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Construction d'un nouveau centre technique municipal sur la ZAC de la Ferrière			2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de rénovation énergétique (école élémentaire Paul Bert et vestiaires du stade de football Christian Giamberini)		220 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux d'aménagement piétonnier du sentier intramuros dit des écoles		70 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Construction d'un centre régional des arts martiaux		6 000 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réhabilitation du grand salon de l'hôtel de ville		500 000 € HT	2022
Bassin de Pont-à-Mousson	Blénod les Pont-à-Mousson	Construction d'un groupe scolaire			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Requalification de la friche industrielle MILANDRI et UFP PETROCARBOL – dispositif régional BSMR			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Réhabilitation d'une maison en centre bourg pour la création d'une maison des associations, aménagement d'un parc paysager et d'un parking reliant le centre ville à la gare – dispositif régional BSMR			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Réhabilitation de l'école rue Saint Laurent – dispositif régional BSMR			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Dieulouard	Création d'un pôle multimodal à la gare de DIEULOURD – dispositif régional BSMR			
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de construction d'un parc photovoltaïque sur le toit de la salle des sports Roger Bello			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de requalification du bâtiment de la ferme Heymonet dans le cadre de l'implantation d'une médiathèque communautaire et de services divers			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de reprise de la signalétique dans la ville			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de requalification de la rue de Serre dans le cadre de la revitalisation du centre			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pagny sur Moselle	Travaux de création des liaisons de la véloroute vers le centre-bourg			2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Extension du réseau de chaleur		8 000 000,00 €	2022-2023
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réalisation d'un cheminement doux		Estimation en cours	2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réhabilitation d'un foyer pour personnes âgées		2 000 000 €	2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réaménagement de la friche de l'ancienne SUTE		2 000 000 €	2023 à 2026
Bassin de Pont-à-Mousson	Pont-à-Mousson	Réhabilitation du cœur de ville		Estimation en cours	2023 à 2026
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Passage en couches lavables - crèche de Leyr		13 333 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Travaux amélioration Energétique des Bâtiments scolaires		100 000 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Etude PPI sur les bâtiments scolaires		150 000 TTC €	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Etudes, maîtrise d'œuvre et plan de gestion sur Espaces Naturel Sensibles situés à Moncel sur Seille		50 000 € TTC	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Pose de panneaux photovoltaïques sur le site multi accueil de Champenoux		70 000 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Eclairage Maison du Sel à Haraucourt		2 250 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Construction d'une école à Bouxières aux Chênes		3 016 694 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Accessibilité des bâtiments scolaires : réalisation de l'Ad'AP de l'école de Belleau		56 000 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Déploiement du label numérique dans les écoles		108 300 € HT	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Tronçon voie verte MOIVRONS (achat de terrains)		9 190 €	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Cit'ergie - Management territorial acculturation population et élus		96 000 € TTC	2021

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	contrat AERM - Promotion pédagogique (action animation PAV / action CPIE-Cie des ânes)		150 000 € TTC	2021
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Création d'un réseau d'interconnexion en eau potable entre Champenoux et Mazerulles		1 000 000 € HT	2022
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Renouvellement du parc automobile en électrique			2022 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	AMO, étude d'opportunité, de faisabilité et de conception sur l'utilisation de la température du forage du Grand Couronné		109 000,00	2022-2024
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Travaux de réhabilitation du bâtiment MJC Nomeny pour le Pole Musical Communautaire			2023 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Déslimperméabilisation des cours d'école (étude et travaux)		200 000 €	2024 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	ENS Moncel sur Seille - Travaux		300 000€)	2025 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Etude de valorisation d'autres ENS			2026 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Etude de valorisation du captage d'eau chaude de la source de Bouxieres		109 000 €	2027 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Achat de récupérateurs d'eau de pluie		531 222€ HT sur 3 ans	2028 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Tronçon voie verte Moncel vers Moselle			2029 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Maison Du Sel : Renouvellement muséographie			2030 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle			2031 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Réalisation de tronçons raccordement à la voie verte Essey			2032 et s
Seille et Grand Couronné	Communauté de Communes	Tiers lieux			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Liaison de la zone multi services de la commune au pôle commercial par un effet paysager			2021
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Rénovation du presbytère (étude de sol)			2021
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Sécurisation de la traversée de la RD913			2021
Seille et Grand Couronné	Brin sur seille	Création d'un city stade			2021
Seille et Grand Couronné	Brin sur seille	Toiture de la maison pour tous			2021
Seille et Grand Couronné	Cerville	Equipement en matériel apicole de la miellerie communale			2021
Seille et Grand Couronné	Champenoux	Sécurisation de la RD 674 et RD 70. Faire cohabiter Piétons et Automobilistes			
Seille et Grand Couronné	Eply	Réhabilitation des salles communales			2021-2022
Seille et Grand Couronné	Eulmont	Requalification paysagère et mise en sécurité des espaces publics chemin du Val et séquence nord de la rue du château		392 482 €	2021-2022
Seille et Grand Couronné	Haraucourt	Réhabilitation/ transformation d'un logement communal en 2 appartements F4			2021
Seille et Grand Couronné	Letricourt	Mise en accessibilité de la mairie			2021
Seille et Grand Couronné	Mazerulles	Terrain Multisport			2021
Seille et Grand Couronné	Moncel sur Seille	Rénovation Thermique Salle Polyvalente			2021
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Travaux de renouvellement et création de luminaires d'éclairage public			2021
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Travaux de rénovation sur du patrimoine classé			2021
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Création de 2 aires de jeux			2021
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Création d'un City Stade			2021
Seille et Grand Couronné	Laneuvelotte	Construction d'une piste cyclable et piétonne structurant la mobilité entre la voie verte de Seille et Grand Couronné et l'entrée de la commune de Seichamps pour favoriser l'intermodalité (piste jusqu'au terminus de bus de Seichamps), le commerce local (piste jusqu'au 1er commerce de la ferme des fruitiers) et le tourisme (piste jusqu'à la voie verte)			?
Seille et Grand Couronné	Laneuvelotte	Etude d'aménagement d'un espace multi-services et commercial facilitant l'accès pour les habitants à des services de proximité (circuit courts, ...)			?
Seille et Grand Couronné	Laneuvelotte	Recensement et entretien des haies et plantations sur les espaces communaux ; encourager les plantations sur les propriétés privées			?
Seille et Grand Couronné	Laneuvelotte	Accompagner le projet d'implantation d'une miellerie sur le territoire par le financement des infrastructures adéquates			?
Seille et Grand Couronné	Laneuvelotte	Développer un espace central avec une vocation de loisirs et un aménagement végétalisé qualitatif			?
Seille et Grand Couronné	Laneuvelotte	Créer un « espace nature » rassemblant les générations et les vocations (sport, santé,...)			?
Seille et Grand Couronné	Brin sur Seille	Conversion de l'éclairage public en LED		85 000 €	2022
Seille et Grand Couronné	Brin sur Seille	Sécurisation de la rue de Nancy		55 000 €	
Seille et Grand Couronné	Champenoux	Requalification de la Salle Saint Nicolas, pour diversifier l'offre culturelle, périscolaire, sportive			2022
Seille et Grand Couronné	Champenoux	Aménagement de la mairie dans le cadre du regroupement des Services de la Com Com à Champenoux			2022
Seille et Grand Couronné	Chenicourt	Rénovation énergétique du bâtiment mairie salle des fêtes (isolation, chauffage, éclairage)			2022
Seille et Grand Couronné	Mazerulles	Réhabilitation d'un bâtiment public (isolation thermique et phonique) en espace de convivialité pour la jeunesse et les activités de loisirs (association...)		100 000 €	2022

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Seille et Grand Couronné	Mazerulles	Réhabilitation de la Mairie (isolation) pour la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite		100 000 €	2022
Seille et Grand Couronné	Réméréville	Réhabilitation et amélioration thermique, et mise en accessibilité de la salle polyvalente		400 000 €	2022
Seille et Grand Couronné	Eulmont	Requalification du centre du village : achat d'une ferme adjacente à la mairie			2024
Seille et Grand Couronné	Eulmont	Création d'un tiers-lieu qui rassemblerait les services administratifs de la mairie, des espaces culturels et des espaces de coworking			2024
Seille et Grand Couronné	Eulmont	Isolation du centre polyvalent			2024
Seille et Grand Couronné	Eulmont	Requalification de l'entrée du village (route de Nomeny vers Lay Saint Christophe), chemin piéton, déplacements doux...			2025
Seille et Grand Couronné	Mazerulles	Aménagement du cœur de village le long de la RD674 pour en faire un lieu de vie partagé entre la population et les véhicules et les besoins en circulation douce : 3 tranches de 80 000 € chacune			2023 à 2025
Seille et Grand Couronné	Amance	Rénovation et aménagement de salles dans le bâtiment de la mairie			Long terme
Seille et Grand Couronné	Amance	Reconstruction d'un bâtiment sur le site du Petit Mont en remplacement de l'actuel bâtiment vétuste			Long terme
Seille et Grand Couronné	Belleau	Projet éolien			Long terme
Seille et Grand Couronné	Brin sur seille	Réflexion sur la pose de panneaux photovoltaïque (bâtiments communaux)			Long terme
Seille et Grand Couronné	Brin sur seille	Amélioration du cadre de vie des équipements sportifs			Long terme
Seille et Grand Couronné	Brin sur seille	Réhabilitation de l'ancienne école en logements senior			Long terme
Seille et Grand Couronné	Champenoux	Création d'une structure pour personnes âgées à Champenoux			Long terme
Seille et Grand Couronné	Champenoux	Développement d'une nouvelle Zone d'activité artisanale			Long terme
Seille et Grand Couronné	Champenoux	Création d'une retenue d'eau en amont de l'Amézule afin de prévenir les risques d'inondations			Long terme
Seille et Grand Couronné	Haraucourt	Installation de panneaux photovoltaïques de 9 à 18 kWc (60 à 120 m2) sur la toiture du bâtiment Mairie-Ecole		20 000 €/commune	Long terme
Seille et Grand Couronné	Haraucourt	Création d'un parcours sportif/mise en forme avec agrès		35 000 €	Long terme
Seille et Grand Couronné	Haraucourt	Création d'un transformation en foyer rural multi-activité (café associatif intergénérationnel, bibliothèque...) par l'achat et la réhabilitation d'un bâtiment de 100 m2 au sol (90 m2 à l'étage) en centre du village à 2 pas de la place centrale		120 000 €	Long terme
Seille et Grand Couronné	Letricourt	Rénovation d'un bâti en habitat locatif			Long terme
Seille et Grand Couronné	Mazerulles	Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics		100 000 €	Long terme
Seille et Grand Couronné	Mazerulles	Aménagement de la Place de la Fontaine pour en faire un lieu de vie partagé entre la population et les besoins de circulation douce		100 000 €	Long terme
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Sécurisation accès pôle commercial au carrefour « entrée de commune Bouxières aux Chênes / RD 913 »		31 841 €	
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Réaménagement de la Place du Chêne			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Transformation du chemin du Béchot en voirie			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Aménagement et sécurisation des entrées de commune			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Développement des mobilités douces - création d'une piste cyclable et piétons, entre la zone multi services du « pré Saint Pierre » et le pôle commercial			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Développement des mobilités douces - raccordement de la commune à la voie verte de Dommartin sous Amance, par un sentier utilisable par piétons et cyclistes, et à terme par les cavaliers.			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Réaménagement en cœur de village de l'espace libéré par l'école			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Aménagement d'un pôle multi services au « pré Saint Pierre » - création de la voirie intérieure et réalisation du parcellaire			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Pôle multi services au « pré Saint Pierre » - Accompagnement à l'installation d'un commerce de proximité et de restauration locale sur la zone multi services « pré Saint Pierre »			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Aménagement paysager de la commune et développement de zones perméabilisées et de zones végétalisées.			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Création d'un étang (sur le site des arches de l'ancienne voie de transport du mineraï)			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Pôle multi services au « pré Saint Pierre » - Réhabilitation, extension, isolation et chauffage de la salle polyvalente			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Pôle multi services au « pré Saint Pierre » - Création d'une maison de santé sur la zone multi services du « pré Saint Pierre »			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Pôle multi services au « pré Saint Pierre » - Aménagement « aire de jeux » voisine de la future école			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Pôle multi services au « pré Saint Pierre » - Création d'une salle de sport sur la zone multi services « pré Saint Pierre »			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Etude de Pré faisabilité de la rénovation d'un ancien presbytère et création d'une maison d'animation culturelle et de la vie associative - Etude de sol		3 700 €	
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Rénovation d'un ancien presbytère et création d'une maison d'animation culturelle et de la vie associative - Travaux			
Seille et Grand Couronné	Bouxières aux Chênes	Rénovation des fontaines du village			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Aménagement des berges de la Seille - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Création d'une aire de camping-cars à l'arrivée de la voie verte - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Sécurisation des entrées de village et des périmètres aux abords des écoles - Petites Villes de Demain			

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Reconversion du site TDF : construction projetée d'une caserne de pompiers, construction d'une gendarmerie et de 10 logements - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Développement d'un champ de production d'électricité par panneaux photovoltaïques sur le site TDF - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Mise en place de 5 éoliennes en forêt communale - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Déplacement du silo de la Coopérative Agricole Lorraine et implantation d'un magasin de type «Magasin Vert » - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Contribution à la qualité de vie des habitants : aménagement d'espaces publics et de circulations douces et maintien de services de proximité - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Développement touristique du village : création de nouveaux équipements et valorisation du patrimoine (château classé MH 1984, église classée MH 1907, etc.) - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Reconversion du site de la MJC et des espaces environnants - Pôle Musical Communautaire - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Installation de l'Espace de Vie Sociale nouvellement créé dans un tiers lieu - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Développement de l'activité économique et le soutien aux commerces locaux, au développement des productions locales et aux artisans et producteurs locaux (marché et haut niveau de service à conforter) - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Soutien et l'anticipation des évolutions liées aux services de santé (médecins, infirmiers, dentistes, kinés...) - Petites Villes de Demain			
Seille et Grand Couronné	Nomeny	Soutien aux projets de développement ou de confortation liés aux écoles : 2 écoles élémentaires et maternelles de regroupement et un collège - Petites Villes de Demain			
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Extension du CMA « à comme 3 pommes » (Création d'un espace supplémentaire pour décloisonner le groupe d'enfants et aménagement d'un espace plus fonctionnel pour le personnel)	I	14 919 € HT	2021
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Définition d'un projet de territoire	I	40 425 € HT	2021
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Aménagement du pont canal Arnaville : sécurisation du pont canal et la création d'une voie douce reliant la V50 au niveau de la maison éclusière à la même V50 au niveau de la production maraîchère en rive gauche ; aménagement piéton en rive droite pour rejoindre l'ENS	I	70 000 € HT	2021
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Déploiement du plan inclusion numérique : acquisition d'outils numériques	I	10 960 € HT	2021
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Espace France Services (EFS) ANCY DORNOT	F	105 500 € TTC	2021
Mad & Moselle	Communauté de Communes	EFS THIAUCOURT		98 000 € TTC	2021
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Réhabilitation de la maison éclusière d'Arnaville	I	441 600 € HT	2021-2022
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Habitat : Opération d'amélioration de l'Habitat	I	76 400 € HT	2021-2022
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Aménagement de la zone d'activités Economiques à Novéant : carrefour giratoire	I		2021-2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes/Communes	Opération de Revitalisation du Territoire et actions de redynamisation du territoire	F	65 750 € TTC	2021-2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Schéma intercommunal d'amélioration de l'accès aux services publics	F	ND	2021-2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Conseiller numérique	F	96 060 € TTC	2021-2024
Mad & Moselle	Communauté de Communes	EFS BEAUMONT	F	59 000 € TTC	2022
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Création d'une passerelle "Mobilité douce" de franchissement de la Moselle entre Corny-sur-Moselle et Novéant-sur-Moselle	I	4 232 000 € HT	2022
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Construction d'une caserne de gendarmerie et de 6 logements	I	2 000 000 € HT	2022-2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Requalification du sous secteur Saint Jean à ACTISUD : études d'aménagement sur le bâti existant, démarches de médiation et de d'animation, travaux de voiries et de modification du réseau viaire pour intégrer des espaces publics agréables pour les salariés et les clients, un cadre chaleureux de travail, aménagement d'espaces verts	I	2 à 5 000 000 € HT	2022-2031
Mad & Moselle	Communauté de Communes/Commune	Réseau de chaleur	I	526 960 € HT	2022-2023
Mad & Moselle	Commune de Thiaucourt, EPHAD Sainte-Sophie, CAUE54, ADEME, Région Grand Est				
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Elaboration de Périmètres Délimités des Abords intercommunaux (PDAi)	F	45 000 € TTC	2022-2025
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Création EFS / Tiers Lieux à Thiaucourt	I	ND	2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Création EFS / Tiers Lieux à Beaumont	I	ND	2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Travaux d'amélioration énergétique des bâtiments intercommunaux	I	étude en cours	2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Mise en place de la collecte biodéchets	I	étude en cours	2023
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Réalisation d'un troisième bâtiment relais à ZAE Les Vignes à Thiaucourt	I	450 000 € HT	2023-2026
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Création de liaisons douces - futur V56	I	6 000 000 € HT	2024
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Création de la liaison douce « Boucle V50 Moselle - Base de Chambley Planet Air par la Gorzia - retour V56	I	ND (étude)	2026
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Numérique	F	39 100 € TTC	
Mad & Moselle	Communauté de Communes	Chef de projet EFS / Tiers Lieux	F	174 500 € TTC	
Mad & Moselle	Bouillonville	Sécurisation / consolidation de la falaise de Bouillonville pour préserver des habitations	I	1 000 000 € HT	
Mad & Moselle	Chambley-Bussières	Rénovation Energétique des bâtiments communaux Ecole, Péri scolaire et Mairie	I		2021
Mad & Moselle	Dampvilloux	Travaux de rénovation énergétique Mairie	I		2021
Mad & Moselle	Sponville	Rénovation énergétique du bâtiment mairie/salle communale	I		2021
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Sécurité et Mobilité : signalétique d'information locale, rénovation des ponts, parkings, piste cyclable communale, vidéoprotection, sécurité routière et protection de sécurité civile, installation lumineuses à énergie solaire, aménagement voirie et éclairage lotissement	I		2021
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Sauvegarde et préservation des zones humides	F		2021
Mad & Moselle	Pannes	Réhabilitation de la mairie et de deux logements	I		2021
Mad & Moselle	Ancy Dornot	Réduction de l'apport d'eaux claires dans le réseau d'assainissement	I		2021-2022
Mad & Moselle	Jouy aux Arches	Extension d'un cabinet médical	I		2021-2022
Mad & Moselle	Jouy aux Arches	Création de logements séniors : réhabilitation	I		2021-2023
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Rénovation des bâtiments communaux et du parc locatif social avec mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.	I		2021-2028
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Création d'une maison de santé, d'un regroupement scolaire, d'une crèche pour accueil petite enfance et aménagement d'un l'espace cinéraire, mobilier urbain et aménagement d'aires de jeux et de détente physique et ludique (type parcours de santé), équipements des espaces verts, jardins partagés, rénovation et création de chemins de promenades interurbains, service à la population, aménagement d'un city-stade et d'un skate-park.	I		2021-2028
Mad & Moselle	Waville	Rénovation bâtiment Mairie Ecole Salles polyvalentes et activités	I		2021-2022
Mad & Moselle	Hagéville	Création d'un parcours en mobilités douces, scénarisé/scénographié	I		2022
Mad & Moselle	Onville	Création d'une aire de sport et de jeux	I		2022

Territoire	Porteur	Intitulé de l'opération	Nature	Montant de l'opération	Année de réalisation
Mad & Moselle	Ancy Dornot	Création d'un circuit découverte - Accueil de vélos	I		2022
Mad & Moselle	Ancy Dornot	Accueil de vélo	I		
Mad & Moselle	Essey et Maizerais	Réhabilitation Salle polyvalente/Accueil périscolaire	I		2022
Mad & Moselle	Bernécourt	Chaudière Maire/Ecole	I		2022
Mad & Moselle	Onville	Rénovation de locaux communaux : Isolation et chauffage mutualisé	I		2022
Mad & Moselle	Rezonville-Vionville	Réhabilitation d'un bâtiment public en logements : Crédit de trois logements	I		2022
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Sauvegarde et préservation des zones humides	F		2022
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Isolation interne bâtiment	F		2022
Mad & Moselle	Euvezin	Réhabilitation du logement communal contigu à la Mairie Création de deux logements à destination de personnes âgées et/ou handicapées Rénovation énergétique des bâtiments : choix d'une énergie propre	I		2022-2023
Mad & Moselle	Bernécourt	Installation Pompe à chaleur	I		
Mad & Moselle	Sponville	Réduction des factures énergétique / isolation des bâtiments	I		
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Rénovation terrain football	F		
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Récupération des eaux pluviales	F		
Mad & Moselle	Thiaucourt/Regniéville	Bilans énergétiques des bâtiments	F		
Val de Lorraine	PETR	Réalisation de Chantiers-pilotes cheminement scolaire (programme MOBY)	F	35 328 € TTC	2021-2022
Val de Lorraine	PETR	Etudes pré-opérationnelles voies cyclables ramifiées autour de la Voie Bleue - Programme AVELO	F	102 960 € TTC	2021
Val de Lorraine	PETR	Communication - Programme AVELO	F	30 000 € TTC	2021
Val de Lorraine	PETR	Expérimentation Service de location Vélo : Flotte véhicules utilitaires	F	40 000 € TTC	2021
Val de Lorraine	PETR	Expérimentation Covitourage - Programme ACOTE	F	20 000 € TTC	2022
Val de Lorraine	ND	Chantier d'insertion Réparation Vélo		ND	2022
Val de Lorraine	PETR	Outil numérique de mobilité partagée		ND	2022
Val de Lorraine	PETR	Outils de transformation : accompagnement à l'émergence de projets	F	20 000 € TTC	2021-2022
Val de Lorraine	PETR	Plateforme Je consomme val de lorraine : plan de communication	F	40 000 € TTC	2021-2022
Val de Lorraine	PETR	Pôle de Coopération pour Entreprendre	F		2021-2022
Val de Lorraine	PETR	Créa Lab	F		2021
Val de Lorraine	PETR/Partenaires FAIRE/ Bassin de Pompey	Déploiement du Service d'Accompagnement à la rénovation Energétique (sur 3 ans / dépense annuelle mentionnée)	F	108 488 € TTC	2021-2023
Val de Lorraine	PETR	Cadastre solaire	F/I	28 470 € TTC	2021
Val de Lorraine	PETR	Cadastre solaire - Communication/animation	F	ND	2021 et s
Val de Lorraine	PETR	AMI Photovoltaïque au sol	F	en cours	2021-2022
Val de Lorraine	PETR	Acculturation / sensibilisation	F	3500 € TTC	2021
Val de Lorraine	PETR	Etudes développement des EnR	F	ND	